

BULLETIN TRIMESTRIEL
n° 452 - Janvier 2013

Dossiers d'actualité

- Introduction générale
- L'Afghanistan
- Le besoin
d'une nouvelle approche
de la sécurité intérieure
- Le point sur Louvois
- Les bases de Défense
au milieu du gué
- Des Universités d'été
de la Défense...
au Livre Blanc

Informations pratiques

- Brèves défense
- Brèves sociales
- Bibliographie

Vie de l'Association

- * **Courrier des groupements**
- * **Camet**



ASSOCIATION NATIONALE des OFFICIERS de CARRIERE en RETRAITE

des veuves, veufs et orphelins d'officiers

L'Afghanistan hier, aujourd'hui et... demain

**La Sécurité Intérieure,
quelle place pour les forces armées ?**

Point de situation sur Louvois

Des Universités de la Défense...

HOMMAGE AU GÉNÉRAL MARCEL BIGEARD

*Ses cendres reposent
au Memorial des Guerres en Indochine, à Fréjus*

Depuis le 20 novembre les cendres de l'ancien secrétaire d'Etat à la Défense reposent au Mémorial des guerres en Indochine, situé à Fréjus, dans le Var **au milieu de beaucoup de ses anciens compagnons.**



Création de la Fondation Général Bigeard sous l'égide de la Fondation de France



Le 9 juin 2011 a été signée à Toul, entre Madame Gaby Bigeard et Monsieur Philippe Lagayette,

Président de la Fondation de France, la convention qui donne naissance à la Fondation Général Bigeard. Aux côtés de l'épouse du Général et de leur fille Mademoiselle Marie-France Bigeard, les autres membres fondateurs sont : Maître Anne-Marie Quenette, avocate de la famille Bigeard, Colonel Jacques Allaire, compagnon d'armes du Général, Général Jean-Louis Brette, collaborateur du Général et Monsieur René Guitton, éditeur.

La Fondation Général Bigeard est placée sous la présidence d'honneur de Monsieur Valéry Giscard d'Estaing, ancien Président de la République.



La Fondation Général Bigeard a pour objet de perpétuer l'œuvre et la mémoire du Général Bigeard en s'attachant notamment à promouvoir auprès de la jeunesse, les valeurs de courage et de fierté de la patrie, dans l'esprit du Général.

Le Général Marcel Bigeard, né le 14 février 1916 à Toul et mort le 18 juin 2010 dans la même ville, ancien résistant, maître d'œuvre de l'action des parachutistes français durant la guerre d'Algérie, est une des personnalités militaires les plus décorées de France. Combattant de la Seconde guerre mondiale, des conflits d'Indochine et d'Algérie, son nom reste lié à la bataille de Diên Biên Phu et à la guerre d'Algérie.

Marcel Bigeard a gravi tous les grades dans l'armée française, de simple soldat pour son service militaire en 1939 à celui de général de corps d'armée en 1973. Nommé en 1975 secrétaire d'Etat à la défense par le Président de la République Valéry Giscard d'Estaing, député de Meurthe-et-Moselle (1978-1988), président de la commission de la défense nationale de

l'Assemblée (1978-1981), le Général Marcel Bigeard était notamment grand-croix de la Légion d'honneur, et également décoré de la croix de guerre et de la Distinguished Service Order britannique. Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont le dernier paru, **Ma vie pour la France**, Ed. du Rocher, 2010.

« **L'état militaire** exige en toutes circonstances discipline, loyalisme et esprit de sacrifice.
Les devoirs qu'il comporte et les sujétions qu'il implique **méritent le respect des citoyens et la considération de la Nation.** »
(Art. 1^{er} de la loi portant sur le statut des militaires.)

Le mot du Président

Mes chers camarades,

Le temps de l'action est venu.

C'est ainsi que j'ai demandé audience à monsieur le Ministre de la Défense afin de lui faire part de nos demandes et d'envisager une approche commune de l'évolution de la gouvernance des retraités militaires.

Ces demandes lui ont été déjà présentées le 2 avril dernier alors qu'il recevait quelques associations du monde de la Défense.

Nous attendons sa réponse avec intérêt.

Notons, dans l'actualité politique qui nous touche de près, l'épisode très fâcheux du vote par la majorité actuelle du 19 mars comme date de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie.

Nous avons à cet égard, en liaison avec le Comité d'Entente, tenté de sensibiliser en particulier les sénateurs aux risques de divisions que cette loi ferait courir.

Malheureusement, nous venons d'apprendre que le recours introduit auprès du Conseil Constitutionnel vient d'être rejeté.

Notre dispositif s'est aussi mis en place auprès de la représentation nationale par l'accréditation du Commissaire général AMELHAUD auprès de l'Assemblée Nationale et du général BRITSCH auprès du Sénat. Nous sommes ainsi la première association de retraités militaires à acquérir ce statut, mais surtout nous comptons bien développer en ces lieux centraux de la vie de la République nos efforts d'information et de persuasion afin de défendre directement les intérêts de nos adhérents dans les lieux mêmes où se décide leur sort.

Nous faisons enfin un effort important afin de persuader les structures des armées que le sort des retraités les concerne au premier chef et que leur soutien à notre action peut les aider aussi dans leurs missions.

Nous examinons ensemble sur quelles modalités pourraient déboucher nos propositions.

Les études sur le Livre Blanc se poursuivent, certes, mais n'oublions pas l'importance capitale que revêtira pour nos armées le vote d'une Loi de Programmation Militaire (LPM), qui déterminera concrètement leurs moyens humains et matériels alors qu'elles sont à l'extrême limite du supportable dans de nombreux domaines et qu'elles sont confrontées pour chacune d'entre elles à des environnements et à des modes d'actions différents.

L'avenir proche va ainsi nous fournir un certain nombre d'indications qui guideront notre action à venir en étroite coopération, je l'espère, avec les autres associations et tout particulièrement celles qui appartiennent au COMAC.

Je vous souhaite à tous une très bonne année nouvelle et tout particulièrement à ceux qui connaissent la solitude ainsi qu'à ceux qui les soutiennent.

M.OLHAGARAY



Sommaire Janvier 2013

DOSSIERS D'ACTUALITÉ

INTRODUCTION GENERALE

par le général (2S) **Noël Sorret**

2

L'AFGHANISTAN

La catastrophique retraite britannique de 1842

par le général (2S) **de Bressy**

3

Le conflit aujourd'hui

par le colonel **Goisque**

5

Le désengagement d'Afghanistan, et après ?

par les généraux (2S) **Valéry et Cahuet**

8

LE BESOIN D'UNE NOUVELLE APPROCHE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE

par le colonel (ER) **Chauvency**

12

POINT DE SITUATION SUR LOUVOIS

par le général (2S) **J.-J. Cahuet**

14

LES BASES DE DÉFENSE AU MILIEU DU GUÉ

par le général (2S) **J.-N. Sorret**

16

DES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ DE LA DÉFENSE... AU LIVRE BLANC

par le général (2S) **Carmona**

18

CSINI : les Jeux (paralympiques) sont faits !

par le lieutenant-colonel **Varlet**

23

INFORMATIONS PRATIQUES

Brèves de la Défense

par le commandant (H) **Emmanuel Dieudonné**

24

Brèves sociales

par le capitaine de vaisseau (H) **Xavier Desbazeille**

28

Bibliographie

par le lieutenant-colonel (H) **Jacques Dupré**

30

VIE DE L'ASSOCIATION

Courrier des groupements

31

Carnet

39

Association Nationale des Officiers de Carrière en Retraite, des veuves, veufs et des orphelins d'officiers

Association loi de 1901 déclarée sous le n° 165080-JO du 8 décembre 1911 page 9814/A

Reconnue d'utilité publique par décret en date du 9 juillet 1993 (JO du 17 juillet 1993 page 10075)



Siège social : 15, rue Cler, 75007 Paris

Adresse postale : ANOCR - BP 471 - 75327 Paris Cedex 07

Tél. 01.44.18.92.18 - **Fax** 01.45.51.41.76 - **CCP** 492 75 R Paris

Courriel : anocr@orange.fr

Site internet : www.anocr.com

Métro : Latour-Maubourg ou École Militaire

Directeur de la publication : Michel Olhagaray

Rédacteur en chef : Jacques Dupré



Comité de rédaction : Jean-Noël Sorret, Yves Bonneville, Bernard de Bressy, Thierry Llorca, Emmanuel Dieudonné, Xavier Desbazeille, Louis Beaudonnet

Impression : Lavauzelle Graphic

Dépôt légal : Octobre 2012 - ISSN 0762.01 01

Commission paritaire : 0516 G 88248

Tirage : 11000 exemplaires - 4 numéros/an - 3 €/ex

Tarifs cotisation et abonnement : 3^e de couv.



INFO

Compte tenu de l'actualité la rédaction a décidé de mettre sur le site des articles de stricte actualité. Ainsi vous trouverez, à compter du 1^{er} janvier des informations fournies par le général Carmona :
• **Eléments d'information sur le livre blanc**
• **Budget 2013**

Introduction générale

Par le Général (2S) JN Sorret

Dans ce numéro nous allons essentiellement parler de l'Afghanistan, d'abord par quelques rappels historiques, l'histoire de ce pays est aussi riche que longue. Le général de Bressy décrira, sous le titre : *La catastrophique retraite britannique*, ce que fut la première guerre en Afghanistan. Le colonel Goisque apportera le riche témoignage de son commandement d'un GTIA (Groupement Tactique Interarmes) au combat en 2010. Plus directement lié à l'actualité nous traiterons du désengagement, en cours, de nos troupes. Si celui-ci se déroule « normalement » c'est bien évidemment grâce à une bonne préparation logistique mais c'est aussi par une action, sans précédent récent, du transport aérien. Rendons hommage à notre Armée de l'Air.

Resteront alors sur place environ 1500 Français en charge de la logistique de fin d'opération et, aux cotés des alliés, de la formation de la nouvelle armée afghane.

Que se passera-t-il après ? L'armée, la défense, les politiques surtout tireront les enseignements de cette intervention, comme de celles conduites en Libye ou en Côte d'Ivoire. Ils devront aussi intégrer l'évolution rapide du monde, méditerranéen et afri-

cain notamment, cela pour aboutir à un nouveau Livre Blanc construit dans un certain secret. Les généraux Valéry et Cahuet nous feront part de leurs pertinentes réflexions et le général Carmona mettra à notre disposition une bonne documentation (dont une partie sera sur notre site). Il fera également une présentation du budget 2013.

Il faudra aussi que ce Livre Blanc, et sa traduction dans la prochaine loi de programmation ne fasse pas l'impasse sur la défense du territoire. L'article du colonel Chauvancy nous rappellera les enjeux et les réalités.

L'argent est le nerf de la guerre.... Encore faut-il en avoir et savoir bien le gérer à la fois pour disposer de matériels adaptés et aussi, surtout peut-être, de personnels normalement rétribués. Le scandale lié à la mise en place du système d'information Louvois en est la démonstration.

L'Université d'été de la Défense s'est déroulée cette année à Brest, beaucoup de choses ont été dites. Il a été question du Livre blanc. Le général Carmona nous présentera un riche compte-rendu.

Enfin nous évoquerons la situation actuelle des bases de défense avec notamment, un rapport du Sénat. Elles vont profondément structurer notre appareil de Défense.

L'Afghanistan hier, aujourd'hui et... demain

Par le Général (2S) JN Sorret

Pendant longtemps la route de la soie qui traverse l'Afghanistan, assura la liaison entre le monde asiatique et occidentale. Empruntée par Alexandre Le Grand par le mongol Gengis Khan, elle ouvrit la voie à la conversion à l'Islam de la région dès le VII^e siècle. Elle ouvre aussi la voie à diverses invasions et influences dont celle de la Turquie et il faudra attendre le 18^e siècle pour que le pachtout Ahmed Khan crée la première dynastie. Au 19^e siècle commence les intrusions du monde occidental d'abord la Russie puis, face à cette menace, ce sera l'engagement de l'empire britannique et la première guerre afghane si bien décrite par le général de Bressy. Deux autres engagements consacreront, difficilement, l'em-

prise anglaise. Après la Deuxième guerre mondiale les Soviétiques imposeront progressivement une république pro-russe (et l'abdication après 40 ans de règne du roi Zaher). Pour faire face à la rébellion les soviétiques finiront par envahir totalement le pays en 1979 avec des moyens considérables. Soutenus par la CIA la rébellion djihadiste finira par imposer aux Russes en 1989 une retraite peu glorieuse après des pertes en hommes et matériels considérables.

Les Talibans prendront le pouvoir en 1994. Leurs actions sont bien connues, la dernière peu avant l'attaque des tours de Manhattan, sera la destruction des bouddhas historiques de Bamiyan en 2001.





La statue du grand Bouddha
avant et après sa destruction en mars 2001.

Ce sera alors l'engagement des Américains, puis de l'OTAN donc de la France.

La France, très présente dès la fin du 18^e siècle et tout au long du 20^e, a construit des écoles, des hôpitaux, conduit de très profondes recherches archéologiques, le musée Guimet en atteste tout comme la scolarisation du futur roi Zaher au lycée Janson de Sully. Les ONG françaises prolongeront ces actions y compris pendant l'invasion soviétique.

Après ce bref rappel historique je donne la parole au général de Bressy.

Kaboul 1842 : la catastrophique retraite britannique

Par le Général (2S) Bernard de BRESSY

Wellington disait : « s'il est possible d'entrer en Afghanistan, il est presque impossible d'en sortir ». Le vainqueur de Waterloo, Premier ministre en 1828 et mort en 1852, faisait allusion, dans ce mot resté célèbre, aux tragiques événements que nous allons relater brièvement.

LE GRAND JEU

Vers la fin des années 1830, alors que les Français, débarqués à Alger, combattaient la rébellion d'Abd El-Kader, les Anglais gouvernaient leur immense domaine des Indes au moyen d'une poignée d'administrateurs de « l'Honorable Compagnie des Indes Orientales », laquelle avait notamment mis sur pied une sorte d'armée privée composée : d'Indiens, de « natives » encadrés par des officiers européens et même certains Américains, à côté d'unités de l'armée britannique.



Gandamak, 13 janvier 1842
Le capitaine Souter
(drapeau autour de la taille) et un soldat du 44^e.

La reine Victoria monta sur le trône en 1837. A Calcutta, Lord Auckland était le nouveau gouverneur général.

Londres était préoccupé, depuis au moins une décennie, par l'avancée vers le sud de l'empire tsariste qui visait, semblait-il, à supplanter les Anglais aux Indes. Il en découlait un affrontement sans conflit ouvert, par émissaires et tribus interposés, le « grand jeu » selon le mot de Kipling.

L'OCCUPATION DE L'AFGHANISTAN

Dans cette partie, l'Afghanistan se présentait comme une sorte de zone tampon entre les deux empires. A Kaboul régnait un émir, Dost Mohamed, mais le pays comptait nombre de tribus plus ou moins indépendantes.

En juin 1838, Palmerston, Premier ministre de Sa Majesté, déclara que « longtemps nous avons refusé de nous mêler des affaires des Afghans, mais si les Russes veulent en faire des Russes, il nous appartient d'en faire des Britanniques ». Et, dans ce contexte, Lord Auckland reçut mission d'occuper l'Afghanistan et de renverser Dost Mohamed pour le remplacer par Shah Shujah, une marionnette qui avait été son prédécesseur.

Une « armée de l'Indus » de quinze mille Britanniques et Indiens fut mise sur pied. Elle pénétra en Afghanistan par le sud, en empruntant la passe de Bolan, au printemps 1839.

Après un sérieux combat à Ghazni contre les troupes de Dost Mohamed, qui se rendit et fut envoyé en exil aux Indes, l'armée de l'Indus entra à Kaboul le 6 juillet 1839. Un émissaire spécial, Sir William Macnaghten fut désigné pour représenter la reine, avec Sir Alexander Burnes comme adjoint et conseiller. Ce dernier s'était rendu célèbre par son voyage en Afghanistan quelques années auparavant.

KABOUL VILLE DE GARNISON

A Kaboul, une vie de garnison s'organisa très vite. Appréciant le climat de montagne, de nombreux officiers firent venir des Indes leurs familles qui arrivèrent suivies d'une foule de nurses, domestiques, etc. Les parties de cricket, les courses, les soirées mondaines, se multiplièrent.

La garnison militaire, forte de 4500 Britanniques et Indiens, au lieu d'occuper le fort de Bala Hissar, qui dominait la ville, s'installa dans la plaine dans un camp bâti constitué de constructions disparates, entouré

d'un simple mur de terre, le « cantonnement ». De nombreux officiers mariés logeaient en ville. Le commandant des troupes était le général Elphinstone, âgé et malade, qui attendait sa mutation aux Indes.



Retraite de l'armée de Kaboul, janvier 1842

LA REVOLTE

Cependant, la résistance contre l'occupation britannique se manifesta très vite, tant à Kaboul que dans les provinces où des tribus se révoltèrent. La révolte était menée par Akbar Khan, le fils de Dost Mohamed en exil.

La première victime fut Sir Alexander Burnes, accusé par les Afghans d'avoir conseillé l'occupation. Il vivait, avec plusieurs autres officiers, dans une vaste demeure en ville. Entourés par une foule déchaînée, ils furent tous massacrés, le 2 octobre 1841.

Une expédition punitive, rapidement montée, se solda par une humiliante déroute des Anglais, pris sous le feu de quelques canons afghans. Ils se replièrent en désordre dans leur « cantonnement ».

Devant cette situation dramatique, Macnaghten décida de négocier avec Akbar, mais il fut massacré à la première entrevue. Toutefois Akbar, craignant des représailles britanniques, proposa de nouveau de négocier. Il signa un accord avec Elphinstone. Il exigeait le retrait des troupes britanniques d'Afghanistan. Elles devaient laisser toute leur artillerie, sauf six canons et trois pièces sur mulets. En échange, Akbar promettait une escorte armée pour franchir les « passes ».

LA RETRAITE

Or, la neige s'était mise à tomber en abondance. Au lieu d'ordonner le repli dans le fort de Bala Hissar, pour attendre la fin du redoutable hiver afghan le général Elphinstone décida d'évacuer Kaboul.

Le 6 janvier 1842, ce qui avait été la fière armée de l'Indus quitta donc Kaboul dans les pires conditions : 4500 militaires, environ 12000 civils, dont de nombreuses femmes et enfants, et 2000 chameaux portant les bagages partirent dans la neige.

L'avant-garde était formée par le « 44th Regiment of Foot », seule unité britannique, avec un escadron de cavalerie et les trois canons de montagne sur mulets. Avec le gros marchaient quatre bataillons de « natives » de la compagnie des Indes, avec les six canons tirés par des bœufs qui dérapaient dans la neige, et l'immense foule des suivants. Les femmes et les enfants étaient à cheval ou à dos de chameau. Le but était d'atteindre Jalalabad, à 150 km, où avait été envoyée une brigade commandée par le général Sale, puis de franchir la Khyber pass.



Mai 1839, entrée de l'armée de l'Indus en Afghanistan. Franchissement de la Passe de Bolan

LA CATASTROPHE

Dès la sortie de Kaboul, le « cantonnement » fut pillé et incendié. Puis, dans une épaisse couche de neige, par un froid intense, sans réserves de vivres ni abris pour la nuit, dépourvus de moyens de chauffage, la lente progression de l'immense colonne se transforma très vite en une cohue où civils et militaires, hommes, femmes et enfants étaient mélangés. Ces conditions extrêmes firent autant de morts que le harcèlement continu des tribus hostiles auquel ils furent soumis. Le passage des deux passes de Khoord Kaboul et de Jugdulluk fut particulièrement meurtrier. Depuis les hauteurs, les Afghans tiraient sans répit avec leurs longs « jezails », dont la portée était supérieure à celle des fusils anglais. Certains soldats en vinrent à brûler leurs armes pour se chauffer.



13 janvier 1842. Le dernier carré du « 44th Regiment of Foot » à Gandamak par W. B. Wollen (National Army Museum)

A deux ou trois reprises, Akbar apparut au milieu de ses guerriers, demandant à parlementer avec Elphinstone. Il promettait l'arrivée d'une escorte armée qui ne vint jamais, mais exigeait en contrepartie des otages : officiers avec leur famille, ainsi que les sacs de roupies du trésor. Elphinstone accepta tout, mais il fut fait prisonnier à l'ultime entrevue, ainsi que son adjoint, le général Shelton. Elphinstone mourut en captivité, s'épargnant le procès en cour martiale que lui destinait Londres.

LE DERNIER ACTE

Le désastre était total. Sur des dizaines de kilomètres, gisaient des milliers de corps, nus dans la neige, dépouillés par les Afghans.

Le dernier acte se joua le 13 janvier, sur une colline près du village de Gandamak. Les restes du 44^e régiment, soit vingt-cinq officiers et quarante-cinq

soldats, formèrent un carré, avec seulement vingt fusils, décidés à vendre chèrement leur peau, allant jusqu'au corps-à-corps à l'arme blanche. Les Afghans ne firent que quatre prisonniers, blessés, dont le capitaine Souter, qui sauva le drapeau du 44^e en se l'enroulant autour de la taille et qui fut épargné pour être échangé contre rançon.

Des seize mille hommes et femmes qui avaient quitté Kaboul le 6 janvier, seul arriva à Jalalabad, le 13 janvier le docteur Brydon, médecin civil de Shah Shujah, gravement blessé, sur un poney mourant.

Pendant plusieurs jours, le général Sale fit allumer des feux sur les murailles de Jalalabad et sonner régulièrement le clairon, pour guider d'éventuels survivants. Il n'en vint aucun.

Afghans attaquant
a colonne anglo-indienne



13 janvier 1842, le docteur Brydon arrive à Jalalabad
(tableau de Lady Butler)

Le conflit aujourd'hui

Le Colonel Jérôme GOISQUE a reçu, alors qu'il commandait le 126^e RI, la mission de former puis de commander en Afghanistan le Battle Group BISON en 2010. Aujourd'hui affecté à l'EMA Bureau OTAN après une année au CHEM et à l'IHEDN, il a bien voulu nous faire part des enseignements tactiques et humains qu'il a personnellement retirés de cette période exceptionnelle pour un chef militaire. On peut noter que, si les équipements techniques dont dispose une formation ont considérablement évolué, les principes fondamentaux de l'art de la guerre se vérifient une fois de plus.

A l'heure où, sa mission accomplie, la France se retire du théâtre, on peut noter qu'il a été tenu le plus grand compte de sa remarque fondamentale sur les modes d'action privilégiés de l'ennemi, nous frapper quand nous nous désengageons de la zone d'opérations.

On notera aussi que la création des bases de Défense réalisée depuis 2008, a donné au chef de corps d'un régiment la liberté d'action lui permettant de commander au combat une formation opérationnelle cohérente. Alors que les travaux du nouveau Livre Blanc sont engagés, doit-on réellement s'interroger sur le caractère « de circonstance » de ce type de formation (GTIA) sachant qu'après l'engagement, chacun rejoint sa garnison pour se préparer à d'autres missions qui n'impliqueront pas forcément les mêmes compléments opérationnels ? Rappelons simplement que le Général LECLERC n'agissait pas autrement pendant les opérations de libération de la France.

A l'intérieur de celui-ci, en 2010

Par le Colonel GOISQUE de l'EMA, Bureau OTAN.

L'action des troupes françaises en Afghanistan s'est concentrée essentiellement depuis la création de la brigade Lafayette en 2009 sur la zone d'action de cette brigade, recouvrant le district de Surobi appartenant à la province de Kaboul et la totalité du territoire de la province de Kapiça.

Il y aura certainement, aux niveaux politico-militaires, interalliés, et stratégiques de très nombreux enseignements à tirer de cette opération. Il ne fait aucun doute que le processus de décision politique, national et « OTANIEN » celui de traduction de ces décisions en stratégie militaire et celui de déclinaison de cette stratégie militaire au niveau opératif, voire tactique, seront disséqués et analysés.

Au niveau tactique, chaque armée nationale engagée dans la coalition sur ce théâtre a beaucoup appris, beaucoup analysé et pris en compte avec parfois une grande réactivité, les enseignements qui « remontaient » du théâtre des opérations. On peut même dire que le premier bénéficiaire des opérations des forces françaises en Afghanistan fut peut-être l'adaptation, chez nous, de ce processus d'analyse des enseignements (les *lessons learned* ou « leçons apprises » pour utiliser le terme OTANIEN), et leur injection rapide dans les doctrines et les concepts avec le risque pointé par certains d'un tropisme trop marqué « Afghanistan » de notre mode de fonctionnement et de préparation opérationnelle. L'identification de besoins nouveaux en matières de matériels critiques et leur acquisition rapide via un mécanisme ad hoc dit « d'adaptation réactive » est un autre exemple illustrant combien les opérations en Afghanistan ont accéléré la modernisation de notre outil militaire.

Ayant commandé un bataillon français sur ce théâtre, de juillet à décembre 2010, je resterai pour ma part ici, au niveau des enseignements d'un chef tactique certes mais surtout des leçons à tirer pour le chef de corps que j'étais d'un bataillon **de circonstances**, un Groupement tactique Interarmes (GTIA) dont

la durée de vie ne couvre que le temps de sa mission et sa mise en condition opérationnelle. Aucun de ces enseignements n'est en soit une découverte ou un scoop... Mais ceci révèle finalement ce que fut l'Afghanistan pour beaucoup d'entre nous : une épreuve du feu permettant de mesurer la validité des principes simples qu'on nous enseigne puis qu'on enseigne et dont l'importance ne se réalise que face aux situations réelles pour lesquelles ils sont pensés.

Si j'insiste sur le fait, qui peut paraître anecdotique, que le bataillon que je commandais était « de circonstances », c'est précisément parce qu'à mes yeux, il est tout sauf accessoire ou périphérique. Le cœur de la force du *battle Group Bison*, que j'ai commandé en Surobi et sud Kapiça, c'était d'abord et avant tout sa cohésion et sa cohérence.

Formé à partir d'un noyau dur du 126^e Régiment d'Infanterie de Brive-la-Gaillarde (dont j'étais le chef de corps) et d'unités élémentaires venues d'autres régiments (1^{er} RIMa, 31^e RG, 68^e RAA, 35^e RI), il devait avant d'aborder le volet purement tactique de sa mission et de sa préparation, devenir un tout cohérent et une « famille régimentaire » où, le jour venu, les liens de confiance et de fraternité tissés en préparation permettraient à chacun de confier la réussite de la mission globale, et parfois sa propre vie, à un autre militaire, un homme ou une femme qu'il ne connaissait pas quelques semaines auparavant. C'est un truisme que de décrire la cohésion des bataillons comme un élément constitutif de sa puissance et de sa force. Réaliser la cohésion d'un GTIA hétérogène et l'entretenir dans le contexte parfois tendu et anxiogène des opérations en Afghanistan est un défi quotidien... Ce fut mon rôle, mon action personnelle et centrale prioritaire pendant toute la durée de la vie du *Battle Group Bison*. Je suis aujourd'hui persuadé que sa réussite fut la clé du succès de nos missions. Je sais aussi combien a été importante la cohésion de ce bataillon quand il dut se re-mobiliser et repartir au combat après qu'il fut touché par la perte au combat de l'adjudant-chef Hervé Enaut et du major Thibault Miloche à qui ces lignes sont dédiées.

Autre confirmation fondamentale, l'importance de la préparation à tous les niveaux... Là encore, on ne voit pas au retour d'Afghanistan, avec le même œil critique les techniques d'assimilation de savoir-faire telles que le drill. Lorsque le soldat mesure combien l'exécution réflexe d'un acte élémentaire peut sauver sa vie, celle de son frère d'arme ou de son groupe, ou peut contribuer directement au succès de la mission, il réalise combien le travail rébarbatif et contre lequel il a pesté si souvent était en réalité cohérent et vital. De même, le travail de préparation physique pour ce théâtre, est long et usant, mais aucun soldat ayant servi dans un GTIA en Afghanistan ne dira qu'il n'est pas utile. Les principes de bon sens : un soldat bien formé, et en pleine forme deviennent des évidences. Encore faut-il ne pas attendre d'être désigné pour





Dossiers d'actualité

ce genre de mission pour commencer à remplir cet indispensable fond de sac que constituent la forme physique et la maîtrise des actes élémentaires.

Dans toute opération, connaître et anticiper les modes d'actions de l'adversaire est un défi dont l'importance n'échappe à personne... Chaque ordre d'opération commence d'ailleurs pas le « paragraphe ennemi » où l'on cherche à analyser et décrire l'état de l'adversaire et de ses possibilités. En Afghanistan, cette évidence en est une également. Elle s'enrichit de la difficulté inhérente à la nature de l'ennemi afghan, protéiforme, changeante, lâche, non identifiable... mais tel n'est pas mon propos. Le danger principal que j'ai ressenti avec cet ennemi, c'est le risque de le sous-estimer parce qu'il ne « ressemble à rien »... de penser, parce qu'il est souvent analphabète, qu'il est incapable de réflexion et d'adaptation. C'est précisément le contraire : souvent l'ennemi nous a surpris par sa capacité à revoir ses modes d'action à les adapter à nos propres tactiques, il nous a surpris aussi par son audace, sa ténacité sa résistance... L'ennemi n'est pas un ensemble normé appliquant bêtement une tactique immuable. Oublier cette réalité, relâcher son attention est porteur de conséquences dramatiques. La seule constante dans le *modus operandi* de l'adversaire est son habitude de prendre à partie nos forces de façon quasi automatique au cours des phases de mise en place et surtout de désengagement du terrain des opérations. Hors cette certitude, la lâcheté d'un ennemi utilisant la population, femmes et enfants en tête pour se protéger et se camoufler était sa seule constante.

Je terminerai cette liste des enseignements de mon niveau par un double hommage... A l'heure où on évoque le terme, baroque selon moi, de « troupes combattantes », l'action des militaires en charge du soutien de mon bataillon peut aussi être analysée comme un facteur clé du succès. Ils sont certes placés dans d'excellentes conditions (par rapport aux conditions habituelles de leur travail en métropole), et valorisés comme rarement, mais ils m'ont impressionné par leur acharnement à faire en sorte que leurs camarades partent en opérations avec des matériels en parfait état. Voir mes mécaniciens réaliser des opérations de maintenance et de réparations lourdes, sur des véhicules en pannes ou endommagés en zone de combat et d'insécurité, souvent de nuit m'a fait réellement prendre conscience de ce tout cohérent et contribuant collectivement à la réussite de la mission. Il est juste que l'action de tous ceux qu'on ne voit jamais, soit reconnue. Je termine dans le même ordre d'idée par un hommage très appuyé au personnel du service de santé des armées, qui effectue sur ce théâtre un travail absolument exceptionnel et trop méconnu également. Leur dévouement, leur professionnalisme, leurs qualités humaines, ont constitué un trésor et ont été pour moi, en tant que chef d'un système essentiellement humain, une aide considérable. La France a fait le choix de la médecine de l'avant où le personnel médical accompagne en première ligne le personnel des unités de combat. Chaque soldat sait qu'en cas de coup dur, il sera vite pris en compte par des cadres compétents et acharnés à le sauver que ce soit sur le terrain ou à l'hôpital de Kaboul où nos médecins et soignants réalisent des miracles quotidiens. L'importance psychologique de cette conviction sur la détermination de mes soldats m'est apparue évidente. L'infirmier de classe supérieur Thibault Miloche, a payé de sa vie cette vocation.

Un bataillon, fut-il de circonstance est d'abord et avant tout un système humain. Le chef doit d'abord



tirer des enseignements du fonctionnement de ce système-là. Il est le garant de la cohésion et de la fraternité, comme du fonctionnement harmonieux de son bataillon. Tous les enseignements tactiques qui ignorent cette évidence, sont vains.



Le désengagement d'Afghanistan, et après ?

Par les Généraux (2S) Valéry et Cahuet

L'engagement de la France en Afghanistan en dépit de ses coûts humains (aujourd'hui 88 tués, plus de 700 blessés et de 600 traumatismes psychiques) et financiers, aura été un véritable révélateur aux yeux du grand public des capacités de nos soldats et de leurs équipements. Il a aussi été pour nos armées un formidable moyen de reprendre toute leur place dans une coalition menée par l'OTAN pour mener des combats d'une intensité qu'elles n'avaient pas connue depuis longtemps après une mise en retrait volontaire qui date de 1966. Il a ainsi permis d'accélérer la mise à disposition d'équipements très divers dont le manque a pu causer des pertes humaines insupportables.

Si ce constat presque positif s'applique à toutes les armées de la coalition, il a cependant un revers extrêmement dangereux avec cette conclusion politique simpliste qu'il ne faut surtout pas recommencer et qu'une opération telle que celle menée en Afghanistan constitue un « contre exemple », ce qui consacrerait une victoire stratégique d'un adversaire multiforme, sans cesse renaissant et sans frontière comme le terrorisme islamiste.



Car cet adversaire n'a pas désarmé. Il s'est tout au plus transporté vers de nouveaux lieux d'affrontement, en Syrie, au Yémen, au Nord Mali, et plus proche de nous, dans un Maghreb dont le printemps de 2011 n'a pas fini de nous surprendre.

S'il est nécessaire de rechercher une solution politique, qui passe nécessairement par une solution du conflit Israélo - Palestinien, l'Europe ferait preuve de la plus grande légèreté en poursuivant sa politique de désarmement associée à une ouverture non contrôlée de ses frontières, attirant ainsi comme un aimant sur son propre sol des conflits qui ne peuvent se résoudre ailleurs.

Les travaux relatifs au nouveau livre blanc sont en cours, dans la plus grande discrétion. L'écueil majeur serait une prise en considération, dès la phase d'analyse, de contraintes budgétaires associées à une approche trop « court terme », ne retenant que les opérations les plus récentes comme la lutte contre la piraterie maritime et les opérations en Libye. En effet, dans ces deux cas, on trouve une composante aérienne et une composante maritime, relayées à terre par des Forces Spéciales. C'est d'ailleurs vers un tel modèle qu'on s'orienterait en ce qui concerne le Nord Mali avec un soutien (formation et logistique) à l'arrière et du renseignement sur le terrain, tandis que les forces africaines « feraient le travail ».

La structure actuelle de l'armée de terre, laquelle a déjà fortement cotisé à l'interarmées, est d'une grande cohérence. Vouloir faire des économies en « échenillant » les formations ou en dissolvant des brigades en briserait la cohérence, d'autant plus qu'elle est déjà au niveau minimal. Un autre risque auquel elle pourrait se trouver confrontée serait une décision de transition vers un nouveau modèle. Outre le fait que la nouvelle organisation n'est pas encore digérée, il serait bien difficile de générer de nouvelles motivations et une réelle adhésion en son sein.



Dossiers d'actualité

que les troupes chargées du rapatriement des matériels devaient rester pour terminer leur mission au moins jusqu'à mi-2013. Depuis, la multiplication des attaques des troupes de la coalition par des militaires, talibans infiltrés, de l'Armée Nationale Afghane a imposé le maintien d'une protection minimale par des troupes de la coalition pour nos logisticiens restants.

Il est aujourd'hui admis que cette opération de désengagement constitue l'une des plus importantes manœuvres logistiques que nous ayons connues. Et si en logistique le

coût est un facteur décisionnel, on notera qu'il n'aura pas été le facteur déterminant. Dans ces conditions, cette gageure est en passe d'être gagnée.

Processus préparatoire

Les trois voies de retrait d'Afghanistan seront exploitées : air, terre et mer. En règle générale, la décision sera le plus souvent multimodale. Dans la plupart des cas, des arrangements politiques ont dû être négociés. La carte jointe en montre l'état fin octobre 2012. La voie pakistanaise, qui est de responsabilité OTAN, devrait déboucher pour exploitation au cours du premier semestre 2013.

Voie principale

Tout aérien : KABUL – BAGRAM – France avec comme possibilité secondaire BAGRAM – EAU puis maritime EAU – France

Voies alternatives

Nord :

Train : KABUL – RIGA (Lettonie) via – OUZBEKISTAN – KAZAKHSTAN – RUSSIE, puis maritime RIGA – France

Air : KABUL – RIGA via KIRGHIZISTAN – KAZAKHSTAN – RUSSIE, puis maritime RIGA – France

Sud :

Est - Air : route KABUL – KARACHI (Pakistan), puis maritime KARACHI France éventuellement via EAU.

Ouest – train + Maritime (Mer Caspienne) KABUL BAKOU via KAZAKSTAN ou TURKMENISTAN puis train vers TBILISSI et maritime vers France via Mer Noire, Bosphore et Méditerranée.

Chacune de ces routes présente des coûts, une faisabilité, des délais d'exécution et des risques potentiels spécifiques selon les moyens et volumes transportés qui conditionneront leur activation.

Mise en œuvre

Au fur et à mesure du désengagement des postes, la relève par des éléments US est organisée par l'EM ISAF avec un tuilage important et des consignes très précises en vue de ne pas laisser les talibans prendre le contrôle de la zone et surtout d'assurer la protection de nos troupes en cours de désengagement car

Il faut encore des forces spéciales, mais, et le témoignage du colonel Goisque est clair (cf. article) il faudra toujours des régiments aptes à des projections mais aussi, si la situation l'exige, capables de participer à la Défense Opérationnelle du Territoire (défense militaire et défense civile) comme le prévoit le code de la Défense.

En effet, l'Armée de terre s'est construite dans le territoire national. Ses camps d'entraînement aujourd'hui indispensables pour des professionnels se situent dans de véritables déserts agricoles, touristiques et industriels. Cet ancrage territorial est l'un de ses plus grands atouts, en particulier pour le recrutement, si les moyens d'y vivre dignement restent suffisants, mais aussi pour conserver un lien avec les élus locaux, qui savent pouvoir compter sur elle en cas de catastrophe.

Parce que l'Armée de l'air est aussi relativement « protégée » par une industrie d'armement aéronautique déterminée, de même que la Marine, dont l'une des missions est la protection de l'un des plus vastes espaces maritimes au monde, susceptible de regorger de richesses minérales d'avenir, et que l'Armée de terre reste la plus nombreuse, celle-ci, dont l'industrie d'armement n'est plus que l'ombre de ce qu'elle fut, risque de se trouver sacrifiée, définitivement. En effet, alors que le dernier EUROSATORY mettait justement l'accent sur la « HOMELAND SECURITY », en France, cette mission, la Défense Opérationnelle du Territoire (DOT), pourtant bien définie dans le Code de la Défense, semble être un sujet tabou au ministère de la Défense.

Que dire en effet lorsque nos effectifs atteignent péniblement 100 000 hommes et femmes, quand le Japon a su mobiliser le même effectif pour faire face à la catastrophe de Fukushima ?

Le processus de désengagement d'Afghanistan

L'engagement du Président François Hollande, alors qu'au printemps il se présentait à l'élection présidentielle, était clair : « retirer toutes les troupes combattantes d'Afghanistan pour fin 2012 », une analyse simple de la situation lui ayant rapidement montré



c'est leur période de plus grande vulnérabilité.

Le passage de trois jours au SAS de décompression-débriefing de Chypre est maintenu pour l'ensemble du personnel.

Le retrait se déroule donc de manière nominale, y compris pour les éléments externalisés comme les moyens de l'Economat des Armées. Mi-octobre 2012 il restait 2600 militaires français en Afghanistan contre 2950 le 1^{er} septembre.

Il n'a pas encore été nécessaire de mettre en œuvre les accords diplomatiques, soit bilatéraux soit OTAN, qui seront effectifs en janvier 2013.

On peut donc estimer que l'essentiel des forces de combat seront bien rentrées en France fin décembre 2012.

Resteront alors 1500 hommes dont le DETAIR de Douchanbé, les insérés de l'EM ISAF, l'EM de la TF, le BATHELICO et les logisticiens (BATLOG, et soutien santé - rôle 3 de Kabul), les forces de protection et les éléments de monitoring de la mission OTAN EPIDOTE (Ecoles de l'ANA et gendarmerie). Pour certains, la mission est susceptible de durer bien au-delà de 2013, conformément aux accords bilatéraux entre nos deux pays.

Et après ?

La réorganisation introduisant l'interarmées jusqu'au niveau Bases de Défense, prenant en charge le soutien courant et administratif de toutes les formations opérationnelles doit se terminer en 2015. Les Etats-majors de soutien défense, placés temporairement au niveau régional sont pérennisés pour rendre la réforme plus fluide.

En outre, les sites qui seront abandonnés risquent de rester à la charge des armées pendant des durées imprévisibles pour raisons de dépollution par exemple.

Le fonctionnement nominal des armées en structure « réorganisation » peut raisonnablement être envisagé pour 2015, si le nouveau livre blanc et la nouvelle LPM en résultant ne viennent pas modifier les structures une fois encore.

Enfin, en dehors de décisions ponctuelles ou d'opportunité, les effets du retour dans l'OTAN et du développement de l'Europe de la Défense sont imperceptibles, hors la forte contribution en officiers dans ces structures qui peut même gêner le fonctionnement des EM nationaux.

Evolutions des opérations

Armée de terre :

Les opérations extérieures résiduelles post 2012 seront limitées en termes d'effectifs et de densité. Si l'Etat-Major maintient sa décision, judicieuse au demeurant, de relever les unités projetées tous les six mois, les formations seront projetées beaucoup moins souvent que ces dernières années.

Pour préserver leurs savoir-faire acquis et surtout développer leurs tactiques même élémentaires issues des conséquences du système d'armes FELIN, deux volets de formation se présentent : les séjours en camps et en les passages en centres d'entraînement des PC (simulation).

Ceci ne sera pas sans conséquence sur la vie des unités. D'une part, la solde OPEX n'est pas négligeable, elle participe à la fidélisation des engagés, d'autre part, il est indispensable de maintenir un haut niveau de capacité opérationnelle aux forces en vue de missions par nature imprévisibles. La politique des parcs, qui ne maintient au régiment que les équipements strictement nécessaires à la formation de base de niveau inférieur à l'unité élémentaire, nécessite du temps et des finances pour redonner au parc de gestion la qualité qu'il n'a pas aujourd'hui. Les équipements majeurs disponibles sont concentrés dans les camps.

Air :

La situation des équipements est comparable à celle de l'armée de terre. La simulation permet de pallier à des défauts de DTO, mais les pilotes doivent réaliser leurs heures de vol pour rester qualifiés et les exercices OTAN sont indispensables pour la maîtrise des procédures opérationnelles.



Le développement des drones, probablement armés à l'avenir, conduira certainement à revoir le format et l'organisation de l'Armée de l'air.

Marine :

Les opérations OTAN se poursuivront tant que le piratage n'aura pas été éradiqué au large de la corne de l'Afrique. La Méditerranée, comme le détroit d'Ormuz et plus loin la mer de Chine restent des zones sensibles nécessitant une présence navale. Les zones de souveraineté maritime françaises très importantes en termes de superficie et de richesse stratégique, imposent aussi de se doter les moyens d'une telle présence.

En conclusion

Au lendemain de notre retrait d'Afghanistan, nos armées auront d'une part à poursuivre les engagements en cours (3500 hommes en autres OPEX et 4000 en mission de présence) et d'autre part à se mettre en mesure de répondre aux nouvelles menaces potentielles.

Le contexte géostratégique que connaissent l'Europe et notre pays s'est singulièrement assombri avec le conflit syrien, la tension israélo-iranienne, la désstabilisation du Mali, avec les incertitudes sur les lendemains des printemps arabes, avec les risques croissants d'actions terroristes.

On notera que cette accentuation des menaces survient à une période marquée par un affaiblissement significatif de la puissance militaire de l'Europe et de la France. Paradoxe incompréhensible pour les citoyens soucieux de l'avenir de leur pays.

Les engagements à venir peuvent s'inscrire dans au moins deux cadres distincts :

- Soit dans une action de stabilisation internationale (ONU, OTAN,...), action collective à laquelle la

France se doit de participer à un niveau correspondant à ses intérêts et à son rang dans le concert des nations. De nouveaux engagements des forces françaises sont envisageables à court terme, au Mali et peut-être en Syrie dans l'hypothèse d'une force internationale d'interposition évoquée par l'ONU. Les armées doivent donc se préparer à ces engagements et aussi aux évolutions qu'ils pourront connaître tant dans l'intensité des affrontements que dans la durée effective de telles missions.

- Soit en national, lorsque la France devra seule, sans le concours de l'OTAN ou d'autres puissances amies, assurer la défense de ses intérêts à l'étranger, la protection de ses ressortissants et surtout la défense de son territoire et de ses espaces aérien et maritime. Cette dimension nationale de notre défense se fonde sur une indispensable autonomie de décision et d'action correspondant aux enjeux en cause. Ainsi, l'intervention des armées au profit de la population doit être envisagée lorsque la gravité de la situation intérieure dépasse les moyens des forces de l'ordre et des autres services publics, ce qui pourrait être le cas si le pays se trouvait confronté à une série d'actions terroristes.

Le retour d'Afghanistan ne s'ouvre pas sur une période de long repos dans les casernes. Les défis proches devant lesquels est placée la Nation exigent de ses armées qu'elles se consacrent sans délai à la préparation des engagements prévisibles, tâche rendue difficile par la succession des réductions budgétaires dont elles ont fait l'objet et qui limitent les capacités de défense du Pays.



Le besoin d'une nouvelle approche de la sécurité intérieure : quelle place pour les forces armées ?

Par le Colonel (ER) François Chauvancy

La question se pose effectivement. Les événements intérieurs pouvant impliquer les armées se sont succédé depuis 2005. Des syndicalistes de la police ont réclamé au bout de trois semaines les armées lors des émeutes en novembre 2005. Madame Samia Ghali, sénatrice de la majorité présidentielle en août 2012, demande que l'armée intervienne dans les quartiers Nord de Marseille pour lutter contre une délinquance armée notamment d'armes de guerre.

En même temps, le Livre blanc de 2008 efface la distinction claire entre sécurité intérieure et sécurité extérieure. Il spécifie certes que la politique de défense intègre la participation des armées à la protection de la population sur le territoire en appui des dispositifs de sécurité intérieure et de sécurité civile, et bien sûr à l'étranger. Il a néanmoins fait des armées de simples contributrices à la protection des citoyens par le biais des politiques de sécurité intérieure et de sécurité civile.

Enfin, dans la période actuelle de crise et aussi de remise en cause de l'action militaire, les Français se posent la question légitime de l'intérêt de ces forces armées qui, finalement, n'assurent leur protection que d'une manière lointaine, sans doute coûteuse, peu visible et pas toujours compréhensible en Afghanistan, en Libye ou en Afrique. Compte tenu de la situation intérieure, du retour des forces armées des théâtres d'opération et de leurs missions traditionnelles, la question qui se pose aujourd'hui est celle de la pleine participation ou de la participation symbolique des forces armées à la protection des populations dans le cadre de la sécurité intérieure.

Il faut établir préalablement l'état de la sécurité intérieure. La gendarmerie, force militaire, assure la sécurité de 50 % de la population soit de 33 millions de Français sur un espace représentant 95 % du territoire national. Elle exerce ses missions sur une zone de compétence étendue en métropole et outre-mer. Son efficacité n'est pas contestée mais elle donne au ministère de l'intérieur des moyens militaires dépassant les simples besoins des missions de police.



La police, déployée sur 5 % du territoire essentiellement en zone urbaine et dans 1 700 communes, ne semble plus en mesure de remplir sa mission. Elle n'est ni respectée, encore moins crainte par les voyous. Je pense aussi qu'elle a perdu la confiance d'une grande partie des citoyens. Cela ne préjuge pas de la qualité de l'engagement de la majorité de ses personnels mais des faits divers récents et répétés peuvent justifier ces doutes. Ensuite, les morts d'homme par armes de guerre comme à Marseille, montrent que la délinquance a franchi un cap. Faut-il armer la police d'armes équivalentes pour y répondre car la question se pose. Je ne crois pas que cela soit la meilleure des solutions.

Dans ce contexte, est-il illégitime de demander l'intervention de l'armée sur le territoire national dans certains cas ? Certes lors des événements de Marseille cet été, Jean-Claude Gaudin, sénateur-maire, et Manuel Valls, ministre de l'intérieur ont évoqué verbalement le cadre de l'intervention militaire comme étant à rejeter car « il n'y avait pas d'ennemi », encore moins « intérieur ». cependant, et ce n'est pas la moindre des contradictions, on peut lire dans le Monde du 29 août 2012 que le préfet de Haute-Corse a décidé de mobiliser contre les incendiaires des effectifs du 2^e régiment étranger de parachutistes basé à Calvi. Aurions-nous des ennemis en Corse ? Ultérieurement le ministre de l'intérieur utilisera l'expression de « guerre contre la drogue », puis de guerre contre « un ennemi de l'intérieur » sur RTL le 12 novembre 2012 en évoquant certes le terroriste Merad.

S'il y a un ennemi, ce n'est pas une mission pour les forces civiles de l'intérieur mais une mission pour les forces armées dans leur ensemble. Elles doivent donc au moins accompagner ou soutenir les forces de sécurité sur le territoire national dès lors que les populations sont menacées. Cette mission de protection est l'essence même de l'existence d'une armée. La remettre en cause en ne l'appliquant pas aboutira à donner une puissance excessive au ministère de l'intérieur au sein des institutions.



En outre, si les forces de sécurité intérieure, notamment policières, sont en situation d'échec, il reste deux solutions : laisser faire ou agir différemment y compris en employant les forces armées sous un commandement militaire bien entendu et non comme simple pourvoyeur de moyens. Refuser idéologiquement ce type d'intervention conduit à retirer un mode d'action ultime qui marquerait une volonté politique forte de rétablir l'autorité de l'Etat dans des zones de non-droit pouvant remettre en cause les institutions républicaines.

Cependant, de quoi parle-t-on lorsque l'on évoque la sécurité intérieure ? Je constate qu'aucune définition officielle n'existe. Cette expression permet toutes les interprétations. Je la définirai donc comme l'ensemble des dispositions prises pour assurer la sécurité du territoire et des populations. Cela comprend naturellement la défense des institutions et des intérêts nationaux, le respect des lois, le maintien de la paix et de l'ordre public. Les armées y ont donc toute leur place dans leur fonction régalienne pluriséculaire.

Aujourd'hui, seules les armées définissent clairement leurs missions dans ce cadre : « des missions sont de sécurité intérieure si des moyens militaires y participent » (PIA.3.35, 2012, www.cicde.defense.gouv.fr). Distincte des missions de sécurité civile ou des missions d'aide ou de renforcement des services publics, la sécurité intérieure comprend donc :

- Le renforcement de la sécurité des grands événements,
- La lutte antiterroriste (VIGIPIRATE) dans le milieu terrestre,
- La participation à la lutte contre les activités illicites (ex. opération HARPIE),
- La protection terrestre des Points d'importance vitale, sites et transports sensibles,
- Le maintien de l'ordre dans des circonstances exceptionnelles.

Plusieurs propositions peuvent se dégager.

Une approche globale et intégrée est aujourd'hui nécessaire pour imposer la sécurité intérieure, avec une stratégie, un but à atteindre à terme et donc une capacité à planifier des « opérations » avec l'ensemble des acteurs de l'Etat. Elle implique que les armées, et notamment l'armée de terre, retrouve de réelles responsabilités dans une défense opérationnelle du

territoire « rénovée » qu'elle a malencontreusement abandonnées avec la professionnalisation. Donner à l'armée de terre la pleine responsabilité de l'organisation territoriale interarmées de défense (OTIAD) paraît être un acte majeur dans le cadre de la sauvegarde terrestre.

Un concept interministériel de l'approche globale sur le territoire national pourrait être élaboré. Il intégrerait les différentes capacités de l'Etat : police nationale, police municipale, GIR mais aussi renouveau du service public, actions économiques et sociales qui doivent être coordonnées et contrôlées pour être efficaces en liaison avec les autres actions menées. Les armées, forces au service de la République et des Français, forces aussi de troisième catégorie, pourraient aussi être partie prenante, d'abord en soutien par le biais des états-majors interarmées de zone de défense en participant dès aujourd'hui à la réflexion sur la reconquête de la sécurité pour tous, ensuite éventuellement par l'action sur le terrain.

Enfin, il ne semble pas sain qu'un ministère comme celui de l'intérieur cumule tant de capacités pour faire appliquer l'ordre et la loi, notamment militaires. Aujourd'hui plus de 50 % de ses effectifs sont militaires. Nul ne doute du républicanisme des membres du ministère de l'intérieur mais une telle puissance, à la fois au service d'une politique et mise en œuvre par une force civile notoirement syndiquée, naturellement soumise à des influences politiques, ne peut-elle pas devenir un risque pour le fonctionnement des institutions en temps de crise grave ?

La capacité blindée de la gendarmerie (80 blindés) ainsi que la capacité NRBC dont elle s'est dotée (quatre escadrons) devraient être transférées au ministère de la défense. L'armée de terre devrait prendre cette mission ainsi que celle de la protection des centrales nucléaires (quelque 750 gendarmes affectés). Ce transfert de responsabilité permettrait que les capacités militaires attribuées au ministère de l'intérieur restent dans le domaine du raisonnable en démocratie et contribuerait à un redéploiement d'effectifs au profit des missions de sécurité publique plutôt que de privilégier de nouveaux recrutements.

Pour conclure, chacun doit être à sa place et à ce titre la distinction claire entre les missions de la sécurité des biens et des personnes d'une part, la protection du territoire et des populations d'autre part



éviteraient les confusions. Le prochain Livre blanc pourrait s'y intéresser en intégrant que les missions de sécurité intérieure peuvent être assurées par les forces armées en synergie avec la gendarmerie et la police. Cette possibilité ne doit pas être écartée idéologiquement selon des critères obsolètes.



Point de situation sur LOUVOIS

Par le général (2S) JJ CAHUET

Ayant eu par le passé la charge du développement d'un système d'information, j'ai bien conscience des pressions diverses qui pèsent sur les épaules d'un directeur de projet. On peut citer celles du commandement qui veut des résultats dans le respect des délais, des industriels qui veulent recevoir le paiement de leurs émoluments dès lors qu'il n'a pas été prouvé que des « bugs » existaient dans le logiciel, des financiers qui ne veulent pas de débordements contractuels pouvant conduire à des surcoûts et celles des utilisateurs qui ont une résistance naturelle au changement. Il ne s'agit donc pas ici d'enfoncer un peu plus la direction du projet LOUVOIS, ni de donner des leçons, mais plutôt de décrire les conditions qui ont conduit à la situation actuelle et les voies retenues pour en sortir « par le haut ».



AQCG (attendre que ça gueule!), avait coutume d'écrire un de mes plus grands anciens en marge d'une note qui pouvait attendre. Ce qui lui permettait de se consacrer aux dossiers les plus chauds et surtout de voir l'évolution de la situation qui, le plus souvent, se dénouait d'elle-même, et éventuellement de se donner du recul pour la recherche de solutions convenables. Le logiciel LOUVOIS semble bien avoir suivi ce processus !

Avant tout, il est nécessaire de rappeler que les fonctions financières relatives aux soldes des militaires sont traitées par LOUVOIS et FD@Ligne. LOUVOIS est le système de solde tandis que FD@ligne est le SI pour les frais de déplacement et les changements de résidence. LOUVOIS est interfacé ou le sera (pour l'instant seuls l'Armée de Terre, les Services des Essences et de Santé et la Marine sont raccordés) avec les SIRH du MINDEF (Concerto pour l'armée de terre, Rhapsodie pour la marine, Orchestra pour l'armée de l'air et Harmonie pour la Gendarmerie). Enfin, ALLIANCE est le SIRH du personnel civil. A terme, en 2016 (ou plus probablement 2017), tous ces systèmes devraient disparaître avec le raccordement à l'ONP

(opérateur national de paye) qui sera interfacé avec un unique SI RH pour l'ensemble du ministère.

Depuis plus d'un an (automne 2011), la mise en place du système de solde interarmées LOUVOIS pour l'armée de terre a généré des dysfonctionnements qui ont fini par causer d'importantes difficultés au sein des familles des militaires. La remontée d'information par la voie hiérarchique a donné aux Chefs d'Etat-Majors des armées concernées les éléments de communication tant vers les services responsables que vers les militaires concernés pour résoudre l'essentiel des cas souvent douloureux que vivaient leurs familles. Cependant, les problèmes se sont étendus avec en même temps la généralisation des bases de défense et l'extension de LOUVOIS aux autres armées. Des difficultés de trésorerie et leurs conséquences bancaires chez les familles des militaires, ont conduit à des actions d'une grande dignité, individuelles comme celle d'un sous-officier de la Légion Etrangère qui a été blessé en Afghanistan, et collectives à travers les réseaux sociaux en direction du ministre de la Défense, relayées par des blogs et des sites internet destinés à



la communauté militaire. Ainsi, fin septembre 2012, le ministre a-t-il été amené à se faire présenter un point de situation et à décider d'un plan d'actions volontariste destiné à sortir de cette ornière.

Des erreurs ?

1) Pas d'approche globale « système d'informations »

Un système d'informations comporte un système informatique, lui-même composé de postes de travail, de logiciels et de bases de données interconnectés à travers des réseaux informatiques, implanté dans un environnement organisationnel formalisé par des procédures.

LOUVOIS, comme son nom l'indique, est le LOGiciel Unique à VOcation Inter Armées de la Solde, son histoire est ancienne. Les premières études remontent à 1996, le premier projet, dont le directeur central du commissariat de l'armée de terre assumait la charge de président du comité directeur était déjà un projet interarmées qui n'a pas abouti (arrêt en 2004 par le contrôle général des armées). Le projet est ensuite reparti toujours en interarmées et nouvel arrêt suite aux audits RGPP (révision générale des politiques publiques dits audits COPE). Redémarrage en 2010 en prévoyant l'interfaçage avec les systèmes d'information ressources humaines (SIRH) qui englobent les règles de détermination de la solde, LOUVOIS n'étant que le calculateur et l'éditeur de la bande de paiement. Durant cette phase du projet il y a toujours eu une équipe de projet inter armée et un comité directeur interarmées, la Direction des ressources humaines du ministère de la défense (DRH MD) étant de fait l'organe de pilotage du projet (la solde est désormais confiée aux DRH d'armées).

En effet, tous les systèmes financiers sont non seulement connectés vers le haut au système du ministère des Finances CHORUS, mais aussi vers le bas aux systèmes de gestion des ressources humaines. Or, ceux-ci n'ont pas été préalablement fusionnés avant le déploiement de LOUVOIS. Il s'ensuit que chaque armée ou service utilisant LOUVOIS a dû s'adapter à ses spécifications, tout en conservant ses particularités.

2) Accompagnement du changement difficile :

Dans le cas de LOUVOIS, nous sommes passés d'une organisation centralisée qui confiait à un opérateur

unique les saisies des faits générateurs, le calcul et le paiement des soldes à un système découpant le processus : saisie des faits générateurs en groupement de soutien de base de défense (GSBDD) ou en organisme spécialisé (variable selon les armées et ou service), calcul par le calculateur unique LOUVOIS qui doit donc pouvoir accepter des données provenant de plusieurs SIRH et surtout être au même niveau lors des modifications, puis paiement de la solde par un trésorier unique. Ce découpage induit de fait des failles dans la qualité de l'information nécessaire à la solde. Réussir une telle transition sans solution de continuité, alors que le nombre des administrés est aussi important était très risqué.

Pour compliquer la situation, la création concomitante des bases de défense a confié aux agents du GSBDD la responsabilité de ces fonctions liées aux ressources humaines, aux frais de déplacement et aux soldes. Or, ces agents, qui ont eux-mêmes été affectés aux GSBDD à leur création, appartenaient initialement à des formations restructurées mais ne connaissent pas nécessairement la « culture d'armée » de chacun des ayants droit. Et, en contrepartie, on a fermé les organismes existants comme les Centres Territoriaux d'Administration et de Comptabilité (CTAC) pour l'Armée de terre.

En dehors des « bugs » inévitables malgré les plans de tests fonctionnels et en charge réalisés par les développeurs puis par les maîtrises d'ouvrage avant recette, la mise en service des systèmes d'information rencontre fréquemment des difficultés lourdes liées aux changements imposés aux agents d'exploitation qui voient leurs habitudes de travail considérablement modifiées. La phase dite d'accompagnement du changement est cruciale pour le succès de la transition. En ce qui concerne le traitement des « bugs », non seulement la traçabilité des conséquences est organisée, mais de plus des procédures transitoires sont développées et une hot-line est mise en place.

3) Une armée de professionnels

La communauté militaire est disciplinée. Elle est entraînée à encaisser sans broncher les pires situations de combat, et les épouses ont appris à gérer la « base arrière » en l'absence du chef de famille souvent en OPEX. Mais cette fois, l'impression d'inertie donnée par le commandement, même si elle a été comme nous l'avons vu, toute relative, a été trop forte.

Dès lors que la vie des familles de militaires est concernée, des mesures financières transitoires robustes auraient pu être mises en place dès le début pour traiter immédiatement des anomalies les plus flagrantes. Il a fallu attendre fin octobre 2012 et des actions spectaculaires des épouses sur internet (<http://www.facebook.com/pages/Un-paquet-de-Gauloises/416293095105059>) pour que le ministre annonce le déblocage d'un budget particulier de 30 M€ pour y faire face, de manière déconcentrée.

Pour le soldat, la solde, quel qu'en soit le montant, est l'expression du respect que sa patrie marque à son engagement. C'est un élément majeur du moral.



La chaîne de gestion RH et Solde de la Marine, avant Louvois

Dans le passé, celle-ci était déconcentrée au niveau du régiment et son paiement était vécu comme une sorte de cérémonie. On ne trouve pas d'exemple de tels dysfonctionnements depuis les périodes de plus grand trouble comme des révolutions ou l'occupation du pays.

Conclusion

Cette affaire Louvois qui révèle des dérives en profondeur qu'il conviendra d'analyser et de corriger.

1) C'est d'abord une atteinte grave à deux vertus majeures de notre institution militaire :

- la qualité exemplaire de son administration
- la priorité qu'elle attache à la relation humaine.

2) Un défaut de visibilité médiatique des réactions du commandement qui est apparu ainsi comme n'avoir pas été à la hauteur de la situation, notamment au sommet de la hiérarchie, des conseils de la fonction militaire, du haut comité d'évaluation de la condition militaire (LOUVOIS n'est pas cité une seule fois dans son sixième rapport).

Autant dire que ce problème pourrait ouvrir le chemin à un processus de syndicalisation générateur de tensions et de dégradation de la nécessaire cohésion de nos armées. Après LOUVOIS, les réseaux sociaux ont fait que rien ne sera plus pareil.

3) Si la résolution de tous les problèmes, en particulier les plus immédiats, au bénéfice de chacun des militaires concernés est la moindre des choses (réaction positive du ministre), on ne peut en rester là. Il faut rechercher les causes d'un tel dysfonctionnement qui, si l'on n'y prend garde, peut se retrouver dans d'autres domaines y compris dans le domaine opérationnel.

On a le sentiment que la rationalité gestionnaire qui a prévalu pour l'application de la RGPP à la défense a ignoré ou pour le moins sous-estimées les spécificités inhérentes à la vocation des armées en mettant à mal la structure hiérarchique, en générant une dilution des responsabilités et un délitement de la cohésion de l'institution militaire. Une enquête paraît s'imposer pour déterminer les causes profondes du « clash » LOUVOIS et rechercher les voies et moyens pour rétablir une organisation et un fonctionnement des armées adaptés à leur finalité.

Enfin, alors que le professionnalisme des Armées est reconnu dans l'exécution de toutes les missions qui leur sont confiées, il est essentiel, pour le maintien de cette image dans la Nation, que les mesures prises par le ministre se traduisent rapidement dans les faits. Souhaitons que les enseignements qui seront tirés par deux audits, soient retenus avant toute nouvelle généralisation, et en toute hypothèse pour le passage à une nouvelle étape.

Les bases de défense « au milieu » du gué

Par le général (2S) JN Sorret

Air France, véritable institution, mais en grande perte « d'argent et de qualité de service », vient d'annoncer par son nouveau président, une suppression de 10 % de ses effectifs (- 5000 postes), une restructuration qui bouleversera l'organisation en divisant la compagnie en 8 centres de profit mais un retour à l'équilibre avec un gain de clientèle de 5 % en quatre ans.

Je cite cet exemple pour renforcer l'idée émise par un camarade connaissant bien la chose militaire : « Quand une institution est placée sur la sellette, qu'elle est taxée (au plus haut niveau), d'immobilisme et d'incapacité à se réformer, il est vital pour elle de démontrer le contraire en affichant un projet phare, novateur et ambitieux, qui focalise les attentions et sert d'abcès de fixation. De ce point de vue, je crois que les bases de Défense ont pleinement joué leur rôle et peuvent continuer à le jouer pendant un bon moment encore ».

La création des bases de Défense a été décidée en 2008. Il s'agit d'étendre la mutualisation du soutien général à l'ensemble des services du ministère pour aboutir à un fonctionnement plus économique et plus efficace. Après trois ans d'expérimentation elle est maintenant inscrite dans les faits, comme l'ont été successivement les interarmisements réalisés et réussis depuis une dizaine d'années, mais il ne faut pas sous-estimer l'obstacle que constitue cette nécessaire adaptation des cultures. La création d'une direction de l'informatique (DIRISI) n'a pas rendu automatiquement compatibles les systèmes d'information ; la gestion des ressources humaine, encore spécifique de chaque armée, a conduit au problème particulièrement grave de non-paiement de soldes et de frais de déplacement. (Voir article Louvois)

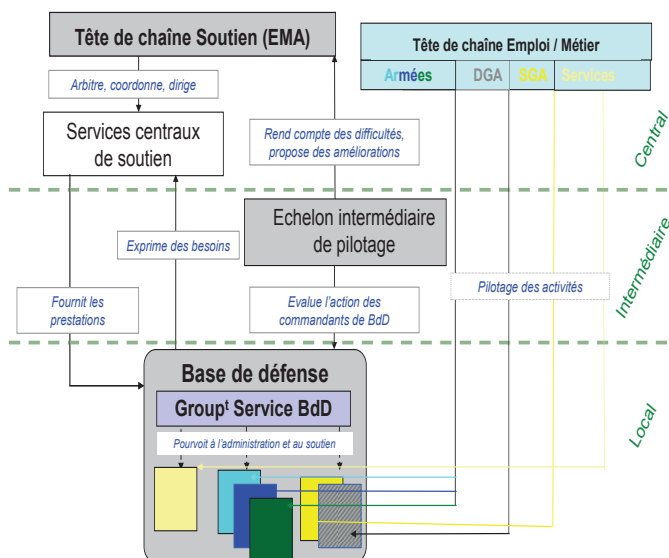
Cette nouvelle organisation du socle de soutien des armées est maintenant réalisée. Elle a fait et fait couler beaucoup d'encre. Parmi les nombreux textes je cite celui du général Eric Rouzaud qui a été le premier Commandant InterArmées du Soutien

(COMIAS) c'est-à-dire le grand ordonnateur de la réforme. Son article est paru dans la livraison de septembre de la Revue de Défense Nationale.

La commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat a largement enquêté. Elle vient de publier son rapport et fait des critiques difficilement discutables. Je cite les principales propositions :

- Eviter les fausses pistes, elle en cite trois :
- supprimer le nombre de bases de défense aurait, à ce stade, un bilan coût-avantages négatif, étendre l'autorité du commandant de base de défense aux soutiens spécialisés paraît moins pertinent qu'un élargissement budgétaire de son enveloppe de crédits à l'ensemble des soutiens de la base, l'externalisation du soutien n'amènera pas de miracle économique.

Base de défense : organisation



- se poser la question de la pertinence de l'existence des états-majors de soutien défense.

- redéfinir le socle budgétaire des bases : le rapport chiffre à 130 millions d'euros l'impasse budgétaire sur 2012, soit un quart de l'enveloppe totale : aucun crédit n'est plus disponible en base de défense à partir de septembre ;

Il semble impensable que, s'agissant d'une réforme majeure, le ministère n'ait pas veillé à donner à ces bases les moyens nécessaires à une saine expérimentation :

- simplifier les procédures en particulier en matière de ressources humaines ;
- rendre, au minimum compatible, les systèmes d'information, véritables talon d'Achille de la réforme, ils constituent un verrou puissant à faire sauter pour permettre l'harmonisation et la mutualisation des procédures.

Poursuivre la civilisation dans une approche qui concilie les impératifs de gestion de carrières des personnels civils comme militaires. mes effets. (A noter que le général, qui vient de commander... estime que l'on peut faire carrière dans les BDD... cf. article RDN déjà cité).

En résumé la commission se prononce pour approfondir et conforter la réforme.

Elle fait aussi état, ce qui n'est pas négligeable, d'un gain important de personnels qui permettra d'atteindre l'objectif fixé aux Armées de moins 50 000 personnels en cinq ans.

Quelques conclusions :

La responsabilité des chefs de corps est amoindrie mais ils ont une totale disponibilité pour préparer et exécuter activités opérationnelles, ce que note sans détour le colonel Goisque.

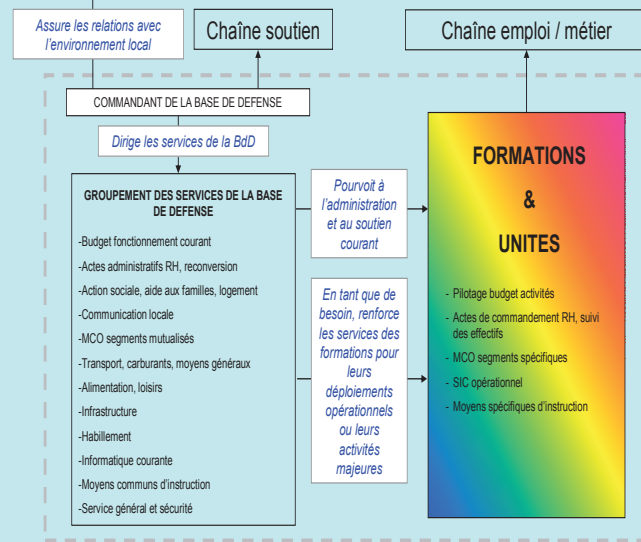
Il faut avoir à l'esprit que « interarmisation » signifie retrait à l'un pour donner à l'autre. En l'occurrence il s'agissait de déshabiller les chefs de corps pour habiller les commandants de Bases et le COMIAS, on comprend facilement que chaque armée a donné le minimum... Mais à la fin elle aboutira à une meilleure connaissance entre armées.

L'organisation des armées en bases de défense risque de scinder l'armée en deux « familles » : l'une, opérationnelle qui devrait conserver un esprit de groupe... et celle des soutiens et des états-majors où l'individualisme... (Chef de bataillon de Cacqueray revue La Saint-Cyrienne d'octobre 2012).

La seule attitude constructive consiste à admettre l'irréversibilité de cette réforme qui devra être menée à son terme en préalable à toute autre réforme (même si elle consiste à aller dans l'autre sens). Vouloir maintenant revenir en arrière aboutirait à une explosion en vol du système dans son ensemble.

Base de défense : mission

Mission du commandant de BdD : assurer aux formations et unités qui sont administrativement rattachées à la BdD, le meilleur soutien possible afin qu'elles puissent remplir les missions qui leur sont fixées par leur chaîne emploi ou métier.



Des universités d'été de la Défense... au Livre Blanc

Par le général (2S) Robert Carmona



Les 10 et 11 septembre, Brest accueillait les 10^e Universités d'été de la Défense. Elles revêtaient cette année une importance toute particulière, au moment où débutaient les travaux sur le nouveau *Livre Blanc de la Défense*, qui servira de base à l'élaboration de la future *Loi de programmation militaire* couvrant la période 2014/2019. Près de 500 universitaires, dont des parlementaires européens venant d'une douzaine d'autres pays, ont donc « planché » durant deux jours sur de nombreuses problématiques. Il a notamment été question des enjeux de la « *maritimisation* », de la hiérarchisation des fonctions stratégiques, de l'avenir des forces nucléaires, de la cyber-défense, de l'évolution des équilibres géostratégiques ou encore des capacités industrielles souveraines. Ces débats devraient en effet constituer un apport particulièrement appréciable pour la *Commission du Livre Blanc* », a déclaré Patricia Adam, présidente de la Commission de la Défense de l'Assemblée nationale.

Les conclusions majeures de cette *manifestation* font l'objet majeur de cet article.

Elles ont en outre été complétées par les diverses réflexions suscitées par les déclarations des ministres de la Défense et des Affaires étrangères¹ lors de la réunion dite *Weimar Plus* ainsi que par les recommandations de M. Hubert Védrine dans le Rapport qu'il vient de rendre public².

Ainsi, à la veille de la sortie du *Livre Blanc* nos adhérents pourront se faire une première idée des principales idées qui **pourraient** y être développées.

Il s'agit donc ici en quelque sorte d'un aperçu « instantané » des réflexions en cours sur le sujet émanant de hauts responsables de la Défense.

(1) France, Allemagne, Italie, Pologne, Espagne.

(2) Les conséquences du retour de la France dans le commandement intégré de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (Otan), sur l'avenir de la relation transatlantique et les perspectives de l'Europe de la Défense.

MUTATIONS DU CONTEXTE GEOSTRATEGIQUE

Depuis le dernier *Livre Blanc*, en 2008, ce contexte a bel et bien changé, nécessitant une mise à jour des enjeux de défense pour la France. L'« Arc de crise », tel qu'il avait été défini il y a quatre ans, a évolué. Cette zone de risque s'est notamment étendue géographiquement à l'Est et au Sud, mais elle est en outre de plus en plus diffuse. Certes, le Moyen-Orient et le Proche-Orient continuent d'être en proie à l'instabilité, avec les tensions persistantes entre l'Iran, Israël et leurs voisins, mais aussi l'éclosion de la crise syrienne et la fragilité du nouveau régime égyptien.

Le retrait américain d'Irak, qui sera suivi rapidement du désengagement en Afghanistan, soulèvent également de nombreuses questions et suscitent des craintes quant à l'avenir dans ces pays. Le développement de la nébuleuse terroriste en Afrique, où des pans entiers de territoires, comme le Sahel, échappent désormais au contrôle des Etats, fait par ailleurs peser une nouvelle menace aux portes du sud de l'Europe. Il faut également tirer les leçons du printemps arabe, mouvement imprévisible qui a surpris la communauté internationale par sa soudaineté et son ampleur, tout comme il faut tenir compte du américain vers la zone Asie/Pacifique, désormais de gravité de l'échiquier mondial.

A cela viennent s'ajouter les effets de la « **crise** » sur l'économie européenne et, *in fine*, sur la souveraineté financière du « Vieux Continent », sans oublier les menaces « virtuelles », dont les conséquences potentielles peuvent être catastrophiques.

De nécessaires adaptations

En quelques années, la donne stratégique a sensiblement évolué, au sein d'un monde où, à l'instar



de la communication, le temps s'accélère. Face à des évolutions toujours plus rapides et plus violentes, au développement de menaces moins identifiées mais plus diffuses, sans pour autant exclure la résurgence toujours possible d'une « crise majeure », l'outil de défense **doit s'adapter**.

La situation est d'autant plus complexe que les menaces ne sont plus seulement « **physiques** », mais aussi virtuelles (Cyber-défense). **La nécessité de renforcer les moyens de renseignement**, par exemple spatiaux, afin de nourrir la connaissance et l'anticipation, une fonction stratégique, fait également consensus, **tout comme la nécessité de sécuriser les réseaux**.

La maîtrise du renseignement est fondamentale pour anticiper l'évolution d'une situation, l'apparition d'une menace potentielle, la préparation et la réalisation d'une **action militaire** ou encore la sécurité d'une intervention. C'est aussi un outil de souveraineté.

Face à ces menaces, les armées doivent disposer de moyens souples et réactifs, conjugués aux meilleures technologies, et autant que faire se peut, peu coûteux. Il ne faudrait pas pour autant négliger le « haut du spectre » : les armées ont et auront toujours besoin de moyens lourds et des capacités pour les projeter, avec une forte tendance à l'accélération du caractère interarmées des opérations.

Géographiquement, il est important de **conserver des forces pré-positionnées** dans les zones sensibles (moyens navals, bases terrestres et aériennes), afin d'améliorer la réactivité de l'armée, même si le maillage actuel mérite sans doute d'être réexaminé.

Il convient, enfin, de rappeler que les matériels, si performants soient-ils, n'ont aucune utilité sans le savoir-faire des hommes qui s'en servent. Les efforts consentis et à consentir pour la préparation des forces et la qualité de leur entraînement demeurent fondamentaux pour assurer la disponibilité de l'outil militaire et son efficacité.

PERTINENCE DE LA DISSUASION NUCLEAIRE

La dissuasion nucléaire a, également, été au programme des Universités d'été de la Défense, même si cette composante militaire ne sera pas remise en cause, le nouveau président de la République ayant décidé de son maintien³.

Les participants ont tenu à réaffirmer que le nucléaire demeure une **assurance-vie** et un **outil de puis-**

sance pour la France, cette capacité étant évidemment destinée à n'être utilisée qu'en dernier recours. Enfin, et c'est un point très important pour les années qui viennent, la dissuasion nucléaire met *a priori* la France à l'abri d'agressions, liées notamment à des prétentions territoriales. En effet, dans la mesure où le format des forces conventionnelles a été considérablement réduit depuis une vingtaine d'années, cette « faiblesse » pourrait, sans la menace d'une frappe nucléaire, « inciter » ou « donner des idées » à certains pays, par exemple sur les territoires ultramarins, qui seront de plus en plus convoités en raison des richesses naturelles qu'ils abritent⁴.

DE LA NECESSITE DE FAIRE DES CHOIX

Compte tenu de la situation économique, même les grandes armées européennes, (France et Grande-Bretagne), ont bien du mal à maintenir l'ensemble des capacités requises. Parlementaires et militaires sont, d'ailleurs, bien convaincus qu'il n'est plus possible de « tout faire tout seul ». La crise va précipiter ce constat, en imposant des priorités. « Il faudra faire des choix », a ainsi prévenu Jean-Yves Le Drian, ministre français de la Défense.

Dans cette perspective, les militaires appellent l'attention du politique sur l'enjeu que représente **l'interopérabilité** des moyens avec des forces étrangères, non seulement au sein de structures traditionnelles, comme l'Otan, mais également avec d'autres puissances émergentes dont les « standards » peuvent être différents.

C'est le degré et la nature de l'interopérabilité qui nous positionnera au cœur ou à la périphérie des coalitions.

Le dénouement des crises n'est pas une « affaire » purement militaire. Il nécessite également des actions politiques et économiques, seules garantes d'une stabilisation durable. Il s'agit d'une **démarche globale** qui doit être mise en œuvre immédiatement et nécessite un effort de structuration au niveau interministériel et national.



(3) Rappelons par ailleurs que la Force océanique et les Forces Aériennes Stratégiques (FOST et FAS) viennent juste d'être modernisées ou sont en cours de modernisation (comme les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins)

(4) Cf. plus loin les paragraphes traitant de l'Asie et de la « maritimisation ».

NECESSITE D'UNE EUROPE DE LA DEFENSE

Dans les années qui viennent, il semble bien que la construction de l'Europe de la Défense pourrait devenir pratiquement inéluctable. Cette nécessité, martelée depuis des années, est confrontée à une forte inertie malgré les « grands discours ».

La situation est susceptible, toutefois, d'évoluer assez rapidement. En dépit des problématiques de souveraineté et du protectionnisme des Etats membres envers leurs industries, l'Union Européenne a en effet déjà fait de grands progrès dans ce domaine, avec la Politique Européenne de Sécurité et de Défense (PESD) et l'Agence Européenne de Défense (AED). Ces dernières années, de nombreux programmes européens ont vu le jour, comme l'hélicoptère NH90 et l'avion de transport A400M. Sans cette coopération les Etats n'auraient pas eu les moyens de développer et de réaliser seuls ces outils.

La crise pourrait faciliter les rapprochements

La crise et les difficultés budgétaires, sont finalement vues par un certain nombre de parlementaires et de militaires comme une opportunité pour renforcer l'Europe de la Défense.

Les Européens n'ont pratiquement plus le choix : ils vont être obligés de *mutualiser* et de *partager des capacités*.

Pour Jean-Yves Le Drian, **l'Europe de la défense est un moyen de lutter contre « un risque de déclassement stratégique global » du Vieux Continent.**

WEIMAR PLUS....

Depuis la fin des Universités d'été, on peut noter quelques « avancées » dans cette direction.

C'est ainsi que pour la première fois, se sont réunis le 15 novembre dernier les ministres des Affaires étrangères et de la Défense de la France, de l'Allemagne, de la Pologne, de l'Italie et de l'Espagne dans le cadre du groupe « **Weimar** + ». Ils ont appelé à une mobilisation plus forte sur les enjeux de sécurité actuels en particulier au Mali, en Libye, en Syrie et dans les Balkans. Pour renforcer notre contribution commune à la stabilité internationale, les ministres ont proposé le développement des capacités de défense de l'UE. À cette fin, ils ont appelé notamment au renforcement de l'efficacité des opérations européennes et de la compétitivité de nos industries de défense.

Dans une déclaration commune, l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie et la Pologne, ont estimé que les Européens « doivent assumer leur part de responsabilités pour relever de façon plus énergique les défis à venir ».



Sous l'impulsion de la France, ils entendent donner un nouveau souffle à l'Europe de la Défense par une approche concrète, privilégiant l'action et les projets communs, et attirant de nouveaux partenaires européens. L'Union européenne devrait être « résolue à prendre ses responsabilités dans des régions où ses intérêts de sécurité et ses valeurs sont en jeu », écrivent-ils. Les cinq de Weimar Plus encouragent ainsi leurs partenaires « à accroître leurs efforts en faveur d'un règlement, d'une solution politique à la crise malienne » et à contribuer à une éventuelle mission de formation en soutien à l'armée malienne.

« LA FRANCE DOIT ADOPTER UNE POLITIQUE PLUS ACTIVE DANS L'OTAN »

Une autre avancée notable... la publication du Rapport de M. Hubert Védrine

Le 14 novembre dernier, Hubert Védrine, ancien ministre des Affaires Étrangères, a remis au président de la République son rapport sur « **Les conséquences du retour de la France dans le commandement intégré de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (Otan), sur l'avenir de la relation transatlantique et les perspectives de l'Europe de la Défense** ».

Hubert Védrine dresse un bilan « mitigé » du retour de la France dans le commandement militaire de l'Otan, en 2009. Il considère qu'une (re)sortie n'est pas envisageable, car elle ne serait comprise par personne ni aux États-Unis ni en Europe, et ne donnerait à la France aucun nouveau levier d'influence, au contraire. La France doit retrouver une influence de premier plan dans l'Alliance atlantique, sous peine que les inconvénients liés à son retour dans le commandement de l'Otan ne l'emportent finalement.

De plus, cette politique d'influence facilitera les efforts de la France en faveur d'une Europe de la Défense. À ce titre, la politique de défense de la France doit être conçue de façon synthétique au niveau national et menée ensuite en fonction des caractéristiques et des potentialités de chaque enceinte : Union européenne, Otan, coopérations *ad hoc*.

Hubert Védrine souhaite que la France ne subisse pas sans réagir comme beaucoup de ses partenaires européens les dérives initiées par les Etats-Unis et conformes à leurs intérêts stratégiques. La France devrait être la vigie et le garant des intérêts de l'Europe dans l'Alliance et dans son organisation militaire. Il exprime cette conviction par trois mots forts : « *Vigilance, exigence, influence* » auxquels on ne peut que souscrire.

Au chapitre des **recommandations**, il suggère que la France doit « s'affirmer beaucoup plus dans l'Alliance, et y exercer une influence accrue. Selon lui, elle doit également "continuer de plaider, malgré tout, en faveur d'une Europe de la défense dans le cadre de l'Union". Sans le réveil d'une volonté politique forte (...), tous les mécanismes de l'Europe de la défense resteront sur le papier, partiels ou inanimés. Dans le cas contraire, ils se réveilleront », estime-t-il, en soulignant que la crise au Sahel « peut s'avérer un test à maints égards ».

L'ancien ministre des Affaires étrangères a donc proposé des pistes pour renforcer l'influence de la France au sein de l'Alliance atlantique. Il a également examiné les moyens de relancer une dynamique positive pour l'Europe de la défense.

Il s'agit de promouvoir « une européanisation de l'Alliance », de concevoir et mettre en œuvre « une stratégie industrielle française, et européenne, dans l'Otan » et de « persévérer de façon plus concrète en étant plus exigeants dans la construction d'une Europe de la Défense ».

Hubert Védrine estime que le moment est opportun car « *tout concourt à ce qu'il y ait, conjoncturellement, une certaine disponibilité américaine voire une demande pour un rôle accru des Européens dans l'Alliance* ».

Il y va également de l'intérêt des Etats-Unis, au moment où ceux-ci se recentrent sur la zone Asie/Pacifique et qu'ils sont comme les autres confrontés aux difficultés budgétaires.

Le chef de l'Etat a approuvé ces conclusions et souhaité qu'elles soient communiquées à la commission chargée d'élaborer le nouveau *Livre blanc sur la Défense et la sécurité nationale*. Qui doit achever ses travaux à la fin de l'année 2012.

Une nécessaire entente politique

Malgré les difficultés, l'Europe de la Défense devrait donc amplifier sa marche, passant d'abord par des programmes d'équipements communs, des regroupements industriels (on peut à ce sujet regretter que le projet de rapprochement entre BAE Systems et EADS n'ait pas pu aboutir), des mutualisations de moyens puis des partages de capacités, d'abord non souveraines, puis de plus en plus « critiques ». A terme, c'est toujours la construction d'une armée



La frégate chinoise FFG Zhoushan

européenne qui est en ligne de mire, mais cette perspective ne pourra voir le jour que si les conditions politiques sont réunies.

Pour l'heure, il s'agit encore de « fiction », mais l'idée fait son chemin, renforcée par les déséquilibres géostratégiques et les coups de boutoir budgétaires liés à la crise.

Pendant ce temps-là, les pays émergents poursuivent leur montée en puissance, qui se caractérise notamment par le développement des outils militaires. C'est le cas de la Chine, du Brésil et de l'Inde, mais on constate aussi la volonté russe d'investir massivement dans le renouvellement de ses moyens militaires.

Ces dernières années, on a constaté le renforcement de l'Asie du sud-est comme nouveau point de gravité de la géostratégie mondiale. Alors que la Corée du nord demeure très surveillée, les tensions se sont amplifiées entre la Chine et ses voisins, avec en toile de fond, la plupart du temps, des revendications territoriales sur des espaces maritimes.

UNE NECESSAIRE PRISE EN COMPTE DU THEATRE ASIATIQUE

En 2008, le précédent *Livre Blanc sur la Défense* de la France soulignait le poids des enjeux de sécurité en Asie. En 2012, la crise financière et économique s'est amplifiée, imposant une rigueur budgétaire renforcée, mais, dans le même temps, les tensions asiatiques se sont considérablement accrues. La France ne peut fixer les limites de son engagement stratégique au cadre européen, même élargi, transatlantique ou méditerranéo-africain sous peine d'être marginalisée.

Le retrait des forces françaises d'Afghanistan, la réévaluation du concept d'arc de crise, l'évaluation réaliste de nos capacités de projection ne signifient pas que l'Asie puisse être exclue de notre champ de réflexion de politique de sécurité et de défense.



Le missile indien Agni-V

La nouveauté, depuis la publication du dernier *Livre Blanc*, pourrait donc être le basculement parfois mal perçu de l'urgence stratégique en Asie de l'Océan Indien vers l'Asie orientale, notamment dans un espace maritime contesté.

La Chine a poursuivi, en dépit de la crise, le développement de ses capacités militaires avec un budget de la défense qui se situe désormais, selon les chiffres officiels, au deuxième rang dans le monde derrière celui des Etats-Unis. Ce budget de la défense chinois est très supérieur aux budgets de l'ensemble de ses voisins, y compris de la Russie, mais également des grandes puissances militaires européennes.

A un autre niveau, alors que le *Livre blanc sur la défense* soulignait en 2008 les menaces qui pèsent sur les systèmes d'information et de communication, la RPC apparaît aujourd'hui comme l'une des principales sources de ces attaques et la pensée stratégique chinoise accorde une importance particulière au cyberspace dans un contexte dominé par les rapports de force asymétriques.

La Chine poursuit également le développement de ses capacités balistiques, composante essentielle de ses capacités de dissuasion et de coercition, avec — entre autres — les projets de missiles antinavires. Dans le domaine nucléaire, le manque de transparence de la doctrine chinoise constitue un autre sujet de préoccupation, particulièrement en période de crise. Enfin, le lancement du premier porte-avions « chinois » en 2011, même s'il s'agit en l'état d'une affirmation de puissance plus symbolique que réelle, vise à renforcer l'image de puissance et les ambitions de la Chine dans sa zone.

La prise en compte de cette situation, en France et en Europe, se heurte à l'éloignement géographique et à la tentation du retrait justifié par les tensions économiques auxquelles nos économies sont confrontées. Même si l'éloignement géographique minore la perception de la menace et relativise le rôle que peut jouer une puissance comme la France, y compris dans un cadre européen, ce basculement de l'urgence stratégique vers l'Asie orientale et l'espace maritime doit être pris en compte dans notre réflexion stratégique.

LA MER ENJEU MAJEUR DU XXI^e SIECLE

Les Universités d'été de la Défense ont, très largement mis l'accent sur les enjeux maritimes, ce qui constitue une nouveauté en France. La communauté de défense et une part croissante des parlementaires semblent, enfin, prendre conscience de l'importance et des opportunités que représente la mer. Il s'agit, en premier lieu, d'assurer la protection des flux maritimes, vitaux pour le commerce international (90 % des échanges passent par la mer) dont font par exemple partie, en dehors des biens de consom-



mation, les approvisionnements en hydrocarbures, gaz et matières premières. Or, ces flux sont soumis à de nombreuses menaces, à commencer par celles pesant sur la liberté de navigation dans les passages stratégiques.

L'importance économique, diplomatique, écologique croissante des espaces maritimes dans la mondialisation fait plus que jamais de la mer un enjeu politique grâce auquel un État peut rayonner et affirmer sa puissance sur la scène internationale.

L'épuisement des ressources naturelles terrestres renforce l'intérêt stratégique des ressources sous-marines. La raréfaction des ressources terrestres entraîne un regain d'intérêt pour les deux tiers de la planète qui s'avèrent encore vierges d'exploitation industrielle.

Entamée il y a une trentaine d'années avec les plateformes pétrolières offshore, la prospection des ressources naturelles des sous-sols marins s'accélère avec un véritable basculement des réserves de pétrole et de matières premières de la terre vers les mers.

Les fonds marins accueillent déjà des usines d'extraction de sable ou de diamants. L'installation permanente de systèmes dédiés à l'exploitation des énergies marine renouvelables est prévue dans une vingtaine de pays.

L'économie de la mer se trouve donc à un tournant.

Les ressources de la mer apparaissent comme une nouvelle frontière, sans doute plus accessible que ne l'est l'espace que chacun considérait dans les années 60 comme la nouvelle frontière. La mer, qui recouvre 70 % de la surface de la planète, contient les réserves d'hydrocarbures, de ressources minérales et d'énergie renouvelables vitales à l'économie de demain. Ce basculement de la terre vers la mer entraîne des conséquences stratégiques majeures. »

Alors qu'aujourd'hui, des tensions croissantes apparaissent entre la disponibilité des minerais et les besoins mondiaux, les fonds sous-marins constituent un potentiel de ressources minérales considérable. L'exploitation des richesses sous-marines n'en est qu'à ses prémices mais entraîne déjà des mouvements géopolitiques d'importance.

Ce que le *Livre Blanc* de 2008 avait moins anticipé, c'est à quel point ces tensions sur les ressources se sont déplacées de la terre vers la mer, faisant plus que jamais de la maîtrise des mers un élément essentiel du contexte stratégique.

La **maritimisation** des enjeux économiques implique un rôle et une concurrence accrus des États en mer. Le développement des menaces et la concurrence accrue des États dans le domaine maritime engendrent une augmentation des moyens militaires en mer.

Si le développement des activités en mer constitue pour les années à venir un facteur de croissance économique et de découverte scientifique, **il s'accompagne également d'une croissance des risques et des menaces sur mer.**

La mer est désormais une des bases de la richesse et la prospérité qu'il faut défendre et protéger. Les choix budgétaires et donc capacitaires qui devront être effectués dans les prochains mois nous imposent de réfléchir sur l'**adaptation de notre Marine** à l'accroissement des activités, des menaces et de la violence en mer. En effet, si la mer offre de nouvelles opportunités, on y constate une augmentation de la criminalité, des menaces, des trafics illicites, des risques de conflits territoriaux liés à la convoitise que suscitent les ressources naturelles des fonds sous-marins et une fragilisation croissante de nos voies maritimes d'approvisionnement.

Rendez-vous dans notre prochain numéro où nous traiterons de la Marine et de ses missions.

CSINI : les Jeux (paralympiques) sont faits !

Par le Lt-Colonel Varlet, Directeur sportif du Cercle National des Invalides



Les Jeux paralympiques de Londres viennent de se terminer... Quatre ans de travail, d'efforts, et parfois de sacrifices pour gagner d'abord une sélection au sein de l'équipe de France puis pour atteindre l'ultime consécration pour un athlète de haut niveau, celle de la médaille d'or. Compte tenu du niveau des compétiteurs, « monter sur un podium est en soi une véritable performance » analyse le major Godet, maître d'armes au CSINI et directeur de l'équipe de France d'escrime.

C'est donc dans un esprit de combattant que les cinq athlètes du CSINI sélectionnés, se sont rendus dans la capitale britannique.

Au bilan, trois médailles viennent enrichir le tableau du CSINI et deux noms rejoignent leurs illustres prédécesseurs. Au sabre, Marc-André Cratère est récompensé par une médaille d'argent (cat B) et en tennis de table, Fabien Lamirault, pour ses premiers Jeux, monte sur la 3^e marche du podium en individuel et la 2^e marche en équipe (cat B).

Les trois autres athlètes n'ont pas démérité face à une concurrence de plus en forte. Le SCH Djamel Mastouri se classe respectivement 8^e et 9^e aux 1500 m

et 800 m, Alain Akakpo (militaire blessé en service) termine pour sa première participation, à la 4^e place du concours de saut en longueur. Enfin, Moëz El Assine accède au quart de finale du sabre (Cat A) mais se fait battre par un des deux finalistes chinois.

Bravo aux cinq athlètes qui ont dignement porté les trois couleurs dans un état d'esprit irréprochable...

Au-delà des médailles, ce fut une aventure humaine fantastique pour les compétiteurs, les organisateurs et les spectateurs. De l'avis de tous, les Britanniques ont largement relevé le défi, pas seulement par les résultats (2^e nation derrière la Chine) et la qualité de l'organisation, mais surtout par l'engouement et l'élan national que ces Jeux ont soulevé chez les sujets de sa Majesté. Leur devise résume l'état d'esprit de tout un pays : « inspire a generation ». Les athlètes français sauront tirer les enseignements de cette expérience inoubliable pour préparer les Jeux de Rio en 2016 et comme nos amis anglais, montrer la voie aux générations futures.



Brèves de la Défense

Par le Commandant (H) Emmanuel Dieudonné



■ CHANGEMENT AU SOMMET DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE L'AIR

Le 17 septembre 2012, le général d'armée aérienne Denis Mercier, précédemment chef du cabinet militaire du ministre de la Défense, a pris ses fonctions de chef d'état-major de l'armée de l'air. Il succède au général Paul Paloméros qui occupera dorénavant le poste otanien de *Supreme Allied Commander of Transformation* (SACT) à Norfolk.



Né le 4 octobre 1959, le général Mercier, est entré à l'école de l'air le 3 septembre 1979 et a été breveté pilote de chasse en 1983. Après différentes affectations en qualité de pilote de chasse, de commandant d'escadrille et d'escadron, il a commandé la base aérienne 112 « Marin la Meslée » de Reims en 2002 et l'école des officiers de l'armée de l'air de Salon en 2008.

En 1994, il a été affecté au bureau « emploi » du commandement de la force de combat à Metz et en 1997 au bureau Otan de l'état-major interarmées de planification à Créteil, inséré en 1999 à l'état-major du commandement Nord de l'Otan à Brussum Pays Bas. A partir de 2004, le général Mercier a été adjoint puis chef du bureau « plans » à l'état-major de l'armée de l'air avant d'y devenir en 2007 adjoint sous-chef « performance synthèse ».

Le général Mercier est Officier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre Nationale du Mérite et titulaire de la Médaille de l'aéronautique.

Le 8 octobre, sur la base de Défense (BdD) d'Orléans-Bricy le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a déclaré : « Je suis venu pour apprendre et comprendre le fonctionnement de votre base de Défense. J'attends de vous que vous m'expliquiez ce qui va ou ce qui ne va pas ! »

La base soutient vingt-trois organismes, dont deux bases aériennes, un régiment blindé et une direction du service de santé des armées. Beaucoup de ces unités sont déployées en opérations extérieures,

elle compte près de 600 personnes pour en soutenir 5 789.

Le ministre qui s'est entretenu avec les personnels militaires et civils, ainsi qu'avec les syndicats de la BdD, est préoccupé par la réforme mettant en œuvre les bases de Défense. Il « pense que cette réforme a été menée avec trop de rapidité et trop de précipitation. [...] On a voulu retirer les bénéfices de la réforme avant même qu'elle ne soit engagée. [...] L'harmonisation, la simplification, l'adaptation et l'anticipation seront des moyens de remédier aux dysfonctionnements et permettront de rendre ces bases de Défense exemplaires. » Le ministre a estimé qu'il faudrait « une petite année pour régler les dysfonctionnements liés à la mise en place des bases de Défense » et précisé qu'il ne « souhaitait pas rajouter une réforme à la réforme ».

On compte actuellement cinquante et une bases de Défense en France et neuf en outre-mer et à l'étranger. Mais, pour le ministre de la Défense, « le nombre de bases existantes n'est pas figé dans le marbre » et « nous devons avoir une démarche extrêmement pragmatique » à leur sujet.

■ LE MINISTRE DE LA DÉFENSE INTERVIENT DANS LES PROBLÈMES RÉCURRENTS RENCONTRÉS PAR LES MILITAIRES DANS LE PAIEMENT DE LEUR SOLDE

Monsieur Jean-Yves Le Drian, s'est rendu à Rambouillet le 17 octobre pour rencontrer les membres de la cellule « Solde assistance », les féliciter de leur travail et les encourager dans leur tâche.

Parmi les mesures mises en place pour pallier les dysfonctionnements dans le règlement des soldes, la création de la plate-forme d'appels « Solde assistance » a pour objet d'accompagner le personnel rencontrant des difficultés dans le paiement des soldes et indemnités. Elle comprend 30 spécialistes de la solde et a reçu plus de 500 appels quotidiens.

A cette occasion, le ministre de la Défense a constaté que les mesures conduites, presque simultanément, comme la centralisation des systèmes de paie, la mise en place des bases de défense et la suppression des centres de paiement avaient généré de nombreux problèmes qu'il s'est engagé à résoudre, afin que les dysfonctionnements soient résorbés début 2013. « Il est de ma responsabilité (a-t-il dit) d'y apporter une

solution globale. C'est le respect minimal que nous devons aux hommes et aux femmes qui tous les jours s'engagent pour la défense du pays ».

■ AFGHANISTAN : LE DÉSENGAGEMENT DE TAGAB

Le 30 septembre 2012, les 130 derniers soldats du *Battle Group Acier* (BG Acier) de la *Task Force La Fayette* (TFLF) ont quitté la base opérationnelle avancée (FOB) de Tagab.

Le général Eric Hautecloque-Raysz, commandant la *Task Force La Fayette*, s'est rendu sur la FOB pour saluer ce dernier détachement. Il a rendu hommage à tous les militaires français qui se succédèrent sur ce site et combattirent, notamment, dans les vallées d'Alasay et de Bedraou.

Depuis 2008, ce sont près de dix bataillons qui se succédèrent sur cette position, le noyau de cette force étant constitué par les 8^e RPIMa, 27^e BCA (à deux reprises), 3^e RIMa, 13^e BCA, 21^e RIMa, 7^e BCA, 1^{er} RCP et 16^e BC.

Les 130 soldats du sous-groupe tactique inter-armes (sous-GTIA) « vert » du *Battle Group Acier* ont été désengagés lors de l'opération « *Condor Ramscapelle* » (du nom d'une bataille où le 16^e Bataillon de Chasseurs s'illustra durant la grande guerre).* Une partie d'entre eux rejoindra des éléments stationnés sur la FOB de Nijrab tandis qu'une autre rentrera en France dans les semaines à venir. Toutefois, un détachement de liaison, fort d'une vingtaine de militaires, restera sur place pour poursuivre la mission de soutien aux forces afghanes, en particulier pour faciliter la mise en œuvre d'appuis feu artillerie et aérien et

* Nota : Le 30 octobre 1914 il mena un assaut audacieux de nuit à la baïonnette qui permis d'enlever définitivement le village de Ramscapelle bourgade proche de Nieupoort. Ramscapelle a été la première inscription à apparaître sur son fanion.



Le désengagement des unités françaises implique le transfert de la Kapisa aux autorités afghanes



pour assurer la liaison avec le détachement US qui est installé sur la FOB.

Le désengagement a nécessité une manœuvre tactique et logistique compliquée et dangereuse reposant sur une planification, une organisation et une conduite de la manœuvre rigoureuse et minutieuse. Il s'est déroulé, en parfaite coordination avec nos alliés afghans et de l'ISAF.

Depuis le mois d'août, ce sont près de 350 militaires qui ont quitté la FOB. Six convois logistiques ont été nécessaires, afin d'assurer le redéploiement des troupes et de leurs matériels de Tagab vers Nijrab et vers Kaboul, soit près de 200 conteneurs et véhicules.

Les quatre années, aux cours desquelles les unités françaises ont été engagées en Kapisa, permirent la montée en puissance de l'ANSF et son implantation progressive dans la zone occupée jusque-là par les insurgés dont elle a pris le contrôle.

Aujourd'hui, les forces de sécurité afghanes, fortes d'environ 4 000 hommes, ont pris le contrôle de la province de Kapisa. Elles sont capables de planifier et de conduire des opérations de sécurisation et de patrouille de façon autonome. Ces progrès ont permis d'aboutir à l'inscription de la province de Kapisa au « processus de transition », annoncé par le président Karzaï le 13 mai 2012, et, symbolisée, par la cérémonie officielle de transition le 4 juillet dernier à Mahmud-e Raki.

Il reste que rien n'aurait pu se faire sans le courage et la détermination de nos soldats, engagés jour après jour aux côtés des soldats afghans, dans le cadre du « mentoring » ou dans celui des missions de sécurisation. Cinquante-six d'entre eux y laissèrent la vie.

■ JORDANIE : UNE ÉQUIPE CHIRURGICALE ENGAGÉE JOUR ET NUIT POUR OPÉRER LES BLESSÉS DE GUERRE

Deux semaines après sa mise en place sur le camp de Za'taari (le 14 août 2012) en Jordanie, le groupement médico-chirurgical (GMC) a réalisé plus d'une vingtaine d'interventions chirurgicales en 15 jours, cumulant parfois plus de 13 heures d'opération d'affilée.



Les blessés de guerre arrivent de nuit, après avoir passé la frontière jordano-syrienne, ils souffrent de polycrises et de plaies par balles.

De son côté, le centre médical, assure des consultations au profit des réfugiés, il a soigné près de 700 patients, dont la moitié, environ, sont des enfants et des jeunes de moins de 20 ans. La majorité des réfugiés syriens venant en consultation souffrent de pathologies liées aux conditions climatiques et à leur longue marche avant d'atteindre la frontière.

■ CÔTE D'IVOIRE : UN AVION TRANSALL AU PROFIT DE LA FORCE LICORN



Les autorités ivoiriennes ont accordé à la France l'autorisation de stationnement et d'installation d'un avion de transport tactique Transall C-160 et de son détachement de soutien sur l'aéroport d'Abidjan, comme

cela était le cas, il y a quelques années.

Le déploiement de cet avion au profit de la force Licorne s'inscrit avant tout dans le cadre du redéploiement des moyens de transport aériens français en Afrique. Ce Transall, jusqu'alors stationné à Dakar (où il reste un Casa) opérera désormais à partir d'Abidjan et permettra à la force Licorne d'élargir le champ de ses entraînements interarmées avec les forces armées ivoiriennes.

La force Licorne se compose, d'environ, 450 militaires qui arment un état-major, un élément de soutien et deux unités de combat. Un Transall et un hélicoptère Fennec de l'armée de l'air complètent ce dispositif.



■ LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE ENTENDENT RENFORCER LEUR COOPÉRATION DANS DIVERS SECTEURS DE L'ARMEMENT

Dans le domaine des drones MALE, les deux nations se sont mises d'accord sur un ensemble commun de besoins opérationnels.

En vue d'une possible solution européenne, la France et l'Allemagne, s'efforceront d'harmoniser les structures et les processus nécessaires à la réalisation du projet. Les deux nations évalueront également la possibilité d'une coopération opérationnelle comme étape intermédiaire, la France et l'Allemagne ayant pour objectif d'approfondir les possibilités de coopération européenne. La France, quant à elle, veillera à ce que ce travail soit pleinement cohérent avec les engagements pris avec le Royaume-Uni sur ce sujet dans le cadre du traité de Lancaster House.



■ LES « PETITS VÉHICULES PROTÉGÉS »

La direction générale de l'armement (DGA) a livré début juin 2012 son 993^e PVP (petit véhicule protégé) à l'armée de Terre, sur une commande de 1 133 effectuée auprès de la société Panhard General Defense.

Le programme PVP représente, environ, un million d'heures de travail pour Panhard et ses sous-traitants. Il est réalisé sur les deux sites industriels de Marolles-en-Hurepoix (Essonne) et Saint-Germain-Laval (Loire).



Le PVP est un véhicule 4x4 aérotransportable. Blindé et très mobile, il dispose d'une mitrailleuse de 7,62 mm qui, pour certains emplois, est installée sur un tourelleau téléopéré de l'intérieur du véhicule. Il peut transporter jusqu'à quatre passagers.

Il équipe, les cellules de commandements des unités d'artillerie et de génie, ainsi que certaines unités spécifiques de l'infanterie parachutiste et alpine, de la circulation et du renseignement.

Le PVP a été déployé au Liban et en Afghanistan.

■ KOSOVO : ENTRAÎNEMENT MULTINATIONAL POUR LES MARSOUINS DU 1^{er} RIMA

Les 14 et 21 août 2012, les militaires français de l'escadron de reconnaissance basé à Novo Selo, actuellement, armé par le 1^{er} régiment d'infanterie de Marine (1^{er} RIMa), ont entrepris leur capacité opérationnelle, afin de pouvoir intervenir sur l'ensemble de leur zone de responsabilité au sein de la KFOR (Kosovo Force).

Le 14 août 2012, l'escadron d'éclairage et d'investigation (EEI) du 1^{er} RIMa, a participé à un exercice d'évacuation médicale (MEDEVAC) sur le poste frontière Dog 31, au nord-est du Kosovo. Il s'agissait de mettre en pratique les savoir-faire spécifiques des marsoûns et du personnel médical, sur un terrain difficile d'accès et de tester la chaîne d'évacuation des blessés, ainsi que la coordination entre les échelons de commandement de la KFOR.

Le 21 août 2012, en présence du général Erhard Drews, commandant la KFOR, les militaires français ont conduit l'exercice nautique « Caronte », avec les troupes italiennes stationnées à Dog 31. L'exercice, avait pour objet, de mettre en œuvre un transport tactique rapide et flexible dans la zone de responsabilité de l'ORF (Operational Reserve Force).



■ TIGRE 2 : LES FORCES SPÉCIALES FRANÇAISES ET SAOUDIENNES TESTENT LEURS CAPACITÉS D'INTERVENTION

L'Arabie Saoudite et la France, ont un accord de coopération et d'assistance militaire depuis 1982.



La coopération vise, aujourd'hui, à l'amélioration de la valeur opérationnelle de l'outil de défense du royaume saoudien.

L'exercice TIGRE 2, a concrétisé la coopération opérationnelle bilatérale qui a atteint un très bon niveau de confiance et confirme à notre partenaire l'importance accordée à notre coopération. Il constitue, enfin, la démonstration de la capacité de la France à honorer son engagement en matière de défense auprès des Saoudiens et du niveau opérationnel atteint par les deux armées dans un engagement conjoint.

Dans le cadre de l'accord de coopération, les chefs d'état-major des armées française et saoudienne, ont assisté le 8 octobre, à une journée de démonstration des savoir-faire communs de leurs forces spéciales et à une présentation d'un panel de matériel à la pointe de la technologie, sur la base aérienne de Solenzara.

A cette occasion, lors d'une allocution devant les troupes, l'amiral Guillaud a rappelé que l'aspect « interarmées » des forces spéciales était sa « principale richesse » et qu'elles constituaient « un formidable outil pour les chefs et les décideurs politiques ».

■ JEU DE TABLE FRANCO-BRITANNIQUE AU LTO

Le jeu de table permet à un groupe de joueurs de partager une même situation, dans un environnement opérationnel représentatif. Partant d'une situation scénarisée à l'avance, les joueurs effectuent des analyses collectives, au fur et à mesure du déroulement du jeu en réagissant aux événements qui leur sont proposés.

Dans ce cadre, le laboratoire technico opérationnel (LTO) a organisé, du 9 au 12 juillet 2012, à Arcueil, un jeu de table en coopération franco-britannique. Le jeu a permis de valider et d'affiner, les doctrines et procédures de fonctionnement de la force expéditionnaire franco-britannique (CJEF) créée à l'occasion du traité de Lancaster House en novembre 2010.

Pour l'édition du CJEF, les équipes étaient formées de groupes conjoints franco-britanniques, des domaines du commandement et contrôle (C2) et de la logistique.



Pour planifier une opération dans le cadre de l'OTAN et planifier la projection d'un état-major de la force franco-britannique, deux entités communes spécialisées, dans chaque domaine, ont œuvré en interaction pendant les quatre jours du jeu de table.

Les sessions étaient conduites, en alternance, par une gouvernance de chaque état. Les principaux postes du groupe, chargé de la projection de l'état-major étaient, quant à eux, tenus en permanence, par des binômes franco-britanniques.

Ce travail, a permis un affinage des documents de doctrine et des procédures, et, révélé, qu'il existe une réelle proximité de pensée entre les deux partenaires. En effet, vingt-cinq participants des forces françaises et anglaises collaborèrent pendant les quatre jours de l'exercice.



**Une conférence sur la Russie d'aujourd'hui sera donnée
le MERCREDI 27 FÉVRIER 2013,
à la Mairie du 8^e arrondissement de Paris
par le général Bernard AUSSEDT, ancien attaché militaire à Moscou**

Brèves Sociales

Par le Capitaine de Vaisseau (H) Xavier Desbazeille



■ PENSION DE RÉVERSION

Circ. CNAV n° 2012/48 du 03.07.12

Circ. CNAV n° 2012/53 du 13.07.12

Fixe les nouvelles modalités de calcul du droit générateur de la pension de réversion.

Précise les modalités de non-cumul entre la pension d'invalidité de veuve ou de veuf et la pension de réversion.

■ RETRAITE ANTICIPÉE

Décret n° 2012-847 du 02.07.12 – JO du 03.07.12

A compter du 01.11.2012, les salariés et les fonctionnaires ayant commencé à travailler avant 20 ans (au lieu de 18 ans auparavant) pourront prendre une retraite anticipée dès l'âge de 60 ans, sous certaines conditions.

■ AIDE À L'HABITAT

Circ. CNAV n° 2012/52 du 12.07.12

Adapte le barème de ressources et de participation des aides relatives à l'habitat et au cadre de vie à compter 01.09.2012.

■ PERMIS DE CONDUIRE

Décret n° 2012-886 du 17.07.12 – JO du 19.07.12

Arrêté du 31.07.12 - JO du 24.08.12

Relatif à l'organisation du contrôle médical de l'aptitude à la conduite. Il consiste en une évaluation de l'aptitude physique, cognitive et sensorielle. Il concerne notamment les personnes souffrant d'une affection médicale incompatible avec l'obtention ou le maintien du permis. Ces textes sont applicables au 01.09.12.

■ PENSION MILITAIRE D'INVALIDITÉ

Arrêté du 26.07.12 – JO du 15.08.12

La valeur du point d'indice de la pension militaire d'invalidité est fixée à 13,87 € au 01/07/2011 (il s'agit bien de 2011).

■ VEUVES DE GUERRE

Circulaire CNAV n° 2012 - 65 du 26.09.12

Le montant de la pension de veuve de soldat au taux spécial est porté à 9 459,34 € à partir du 01.07.11. À la même date, les plafonds annuels de ressources opposables aux veuves de guerre pour l'examen des droits à l'allocation de solidarité aux personnes âgées et à l'allocation supplémentaire s'élèvent à 18 366,68 € et à l'allocation supplémentaire d'invalidité à 14 116,03 €. Ces mêmes plafonds sont fixés respectivement à 18 785,32 € et à 14 213,82 € à compter du 01.04.2012.

■ RETRAITÉS : CSG ET CRDS

La circulaire CNAV n° 2012-67 du 27.09.12 fixe les seuils de revenus pour le non-assujettissement des retraités à la CSG et à la CRDS à compter du 1^{er} janvier 2013. Le revenu de 2011 doit être inférieur à 10 024 € pour la première part du quotient familial, majorée de 2 676 € pour chaque demi-part supplémentaire.

■ CMU COMPLÉMENTAIRE

Décret n° 2012 - 1028 du 25.09.12 – JO du 27.09.12

Le plafond de ressources annuelles pour l'attribution de la CMU complémentaire pour une personne seule est fixé à 7 934,40 € au 01.07.2012.



Savez-vous que le site de l'ANOCR dispose d'un lien direct avec le site institutionnel de la Défense
(<http://www.defense.gouv.fr>) et qu'en cliquant sur le profil « Familles » vous avez accès aux dernières livraisons du BuS et, en particulier le numéro 80 « Faire face à un décès ».

RECHERCHES

Auteur de plusieurs ouvrages sur la Guerre d'Algérie, l'Aviation en Indochine et durant la Seconde Guerre mondiale, j'effectue actuellement des recherches sur les combats qui se sont déroulés en Lorraine en août et septembre 1914, notamment dans les régions de Dieuze, Mohrange, Delme et Château-Salins (Lorraine annexée), puis dans la région de Nancy (Sainte-Geneviève, Champenoux, Amance, Lunéville, etc.).

Il se trouve peut-être des Officiers dont un parent a combattu en Lorraine en août et septembre 1914 au sein de la 2^e Armée du général de CASTELNAU.

Me contacter sur : patrick-charles.renaud@orange.fr

Bibliographie



LA VÉRITÉ SUR NOTRE GUERRE EN LIBYE

Par Jean-Christophe Notin

De la présidence de la République et du Quai d'Orsay aux forces spéciales et aux sous-marins nucléaires, de l'Etat-Major des Armées en France aux QG de l'OTAN en Italie, du commandement des opérations aériennes à Paris aux escadrons de chasseurs en Corse, en Sicile ou en Crète,

Jean-Christophe Notin a eu accès à tous les intervenants de la crise lybienne, des techniciens aux plus hauts dirigeants. Il dévoile ainsi de l'intérieur ce qui s'est vraiment passé.

Ce livre propose donc une lecture pas à pas du conflit. Il apprend que, bien avant son déclenchement, les forces françaises avaient effectué des repérages pour savoir où et comment frapper. Il montre que dans les airs, en mer, mais aussi sur terre elles ont été à l'avant garde des opérations alliées, dans une relation inédite avec l'OTAN. Et l'on découvre le rôle nouveau que la France a joué sur la scène internationale sous l'impulsion de Nicolas Sarkozy. Le lecteur obtiendra ainsi une réponse à une question redoutablement simple : la France a-t-elle eu raison de s'engager en Lybie ?



DEVOIR D'EXPRESSION D'UN CITOYEN (PAS) ORDINAIRE

Par le général (2S)
Antoine Martinez

Essai

L'unité de la nation française est mise en sérieux danger en raison de la fracture identitaire qui ronge insidieusement le peuple français. Trois facteurs interagissent

depuis plusieurs décennies : le manque de clairvoyance, de lucidité et de courage des responsables politiques ; le règne du politiquement correct qui terrorise notre liberté d'expression ; la mondialisation qui a mis à mal le sens du collectif. C'est pourquoi l'avenir de notre société est menacé. Cette situation désastreuse est amplifiée par l'immigration massive d'arrivants extra-européens dont la culture et la religion invalident tout espoir d'intégration, par les mesures sociales des dernières années et par les décisions prises en terme d'éducation et d'organisation militaire.

Les citoyens attachés à leur racine, aux valeurs qui ont fait de la France une grande patrie, héritiers d'une Histoire et d'une culture ne peuvent plus rester silencieux face à l'imprévoyance et au laxisme de leurs responsables politiques : Antoine Martinez se fait leur porte parole.

A commander : Carrer de la Du - 66300 Ste Cole de la Commanderie.

SAINT-EXUPÉRY ET LA GUERRE

Par Gilles Ragache

Les guerres, il les voit presque toutes. Il est sur les toits de Paris en 1918, saluant les duels aériens. C'est sa voie. Trop jeune pour s'y engager comme pilote, il sera trop vieux pour la drôle de guerre. Et pourtant, il tord le cou aux règlements. Il sera le plus vieux chasseur du monde en 1943. Pilote complet, suffisamment pour rester en vie tant d'années, il remplit de nombreuses missions de guerre en juin 40, puis en 43 et 44, en vue du débarquement de Provence. Plusieurs blessures après des crashes, du bois cassé, mais il ramène tous ses avions de ses missions, sauf la dernière...

Il meurt, commandant de l'Armée de l'Air, plusieurs citations à son actif, au large de la maison familiale...

La légion d'honneur, il la reçoit pour son comportement exemplaire en sauvant les pilotes de l'aéropostale capturés par les tribus Maures dans le désert entre Agadir et Dakar. Il n'a pas trente ans.



LE GÉNIE COMBATTRE, CONSTRUIRE, SECOURIR

Par la Fédération
Nationale du Génie

L'une des composantes importantes de l'armée de Terre, le génie militaire peut se prévaloir d'une existence de plus de trois siècles. Le savoir technique élevé, voire scientifique, que requiert son action en a fait d'emblée sa spécificité.

Cette compétence s'exerce

dans plusieurs domaines qui donnent au génie un champ d'intervention aujourd'hui particulièrement vaste. Dans un premier temps corps d'ingénieurs qui doit son existence à l'action personnelle de Vauban, sous Louis XIV, son art s'applique d'abord au domaine de la fortification, tant pour la défense des places que pour leur attaque, tout en s'exerçant dans celui du casernement pour loger l'armée permanente de l'Ancien Régime. Par la suite, dès que la guerre de mouvement prend de l'ampleur, notamment à partir de la Révolution, le génie met sur pied un nombre croissant d'unités pour ouvrir la route aux armées en campagne. Cette mission est toujours d'actualité sur les divers théâtres d'opérations impliquant l'armée française. Par ailleurs, c'est au génie qu'a été confiée la réalisation des trois systèmes défensifs dont le pays s'est successivement doté, sous Louis XIV, au lendemain de la guerre de 70 et durant l'entre-deux-guerres. Enfin en raison de leur caractère hautement technique, c'est au sein du génie qu'ont pris naissance deux spécialités nouvelles liées aux inventions de la fin du XIXe siècle, les transmissions, qui deviendront, en 1942, l'arme des transmissions dans l'armée de Terre, et l'aéronautique militaire, qui débouchera en 1933 sur l'armée de l'Air.

Editions Lavauzelle Graphic - BP 8 - 87350 Panazol



Départ de Madame Bernos

A l'occasion du dernier Conseil d'Administration, le 9 octobre, l'ANOCR a tenu à remercier Madame Bernos pour ses 28 années de bons et loyaux services au siège.

Unanimentement appréciée pour sa gentillesse et son efficacité, le siège et les groupements se sont associés pour l'honorer et lui offrir un cadeau de départ : un ordinateur et ses divers accessoires.

Madame Bernos pourra ainsi admirer les photos de ses petits-enfants et les voir en direct grâce à la webcam.

Un grand merci, Madame Bernos, pour votre action à l'ANOCR. Profitez pleinement de votre retraite et sachez que vous serez toujours bienvenue à l'ANOCR.

COURRIER DES GROUPEMENTS

Par le lieutenant-colonel (H) Jacques Dupré

GROUPEMENT CALVADOS-MANCHE

Le Groupement Calvados-Manche a tenu son assemblée générale (AG) le 12 octobre 2012 à Grandcamp-Maisy. Cette sympathique réunion qui a rassemblé 80 personnes dont une trentaine d'invités s'est déroulée pour la deuxième fois au restaurant le « Duguesclin » situé en bord de mer. Ce dernier propose une magnifique salle à manger au 1^{er} étage et une salle de réunion au rez-de-chaussée propice aux séminaires et rassemblements divers. Notre AG, placée sous le double signe de l'Armée de l'air et du débarquement en Normandie, a constaté la bonne santé de notre groupement dont les effectifs ont augmenté de plus de 50 % en 10 ans. Outre le déroulé traditionnel d'une AG, deux thèmes particuliers ont été traités cette année par les deux vice-présidents : la relance et la communication/recrutement.



Une cérémonie s'est tenue au mémorial des Groupes lourds. Elle a rassemblé plus de 150 personnes, dont les autorités civiles et militaires, des présidents d'association y compris celui des Groupes lourds, une quarantaine d'enfants de l'école intercommunale de Grandcamp-Maisy, un détachement de l'association « Westlake Brothers Souvenir » (WBS) et une dizaine de porte-drapeaux. Ce monument, érigé à proximité du port de Grandcamp-Maisy, conserve le souvenir des deux squadrons français 346 et 347 qui faisaient partie du Bomber Command de la Royal Air Force. Ils étaient composés du 2/23 Guyenne et 1/25 Tunisie dont les équipages ont été engagés du 1^{er} juin au 25 août 1944 dans la bataille de Normandie et ensuite dans la destruction du potentiel de guerre ennemi, en particulier dans la Ruhr. Leurs actions de bombardement ont permis de préparer le terrain et d'économiser de nombreuses vies humaines au sein des forces alliées de débarquement. Les pertes essuyées furent considérables puisque un équipage sur deux périt.

La cérémonie s'est déroulée en deux temps. Une première partie traditionnelle a consisté à lire le poème d'un pilote canadien de la RAF mort au combat à 19 ans, puis à déposer des « coquelicots de la mémoire », des « galets du souvenir » de nos plages



normandes et des gerbes au monument, suivis de la sonnerie aux morts, de la minute de silence et de la Marseillaise. La seconde partie a permis au colonel Vincent Séverin commandant la base aérienne 105 d'Evreux de distinguer monsieur Christophe Collet en lui remettant l'insigne de commandant dans la réserve citoyenne. Cette distinction honore l'intéressé pour son investissement dans le cadre du devoir de mémoire à travers son association WBS. Cette association porte le nom de trois frères canadiens tombés au champ d'honneur en Normandie en 1944.

A l'issue d'un apéritif regroupant une grande partie des participants à la cérémonie et d'un agréable déjeuner, une conférence a été donnée par un officier de la base aérienne 105 d'Evreux. Cette dernière, d'un



Photo de groupe des adhérents
du Groupement du Gers



Com.Gal Philippe BEYRIES,
1^{er} adhérent 2013

excellent niveau, a présenté l'opération Harmattan en Lybie ainsi que le nouvel avion de transport européen A400M.

L'assemblée générale nous a permis, une nouvelle fois et conformément à nos habitudes, d'associer des enfants, en particulier au devoir de mémoire, d'ouvrir ponctuellement nos activités à d'autres associations « culturo-compatibles » et de faire distinguer des personnes méritantes de notre région. Elle nous a permis également de présenter notre drapeau, les divers comptes-rendus de l'exercice 2012 et de proposer à nos adhérents un programme d'activités 2013 « riche et dense ».

GROUPEMENT DU GERS

Une centenaire honorée



Mme Marie-Madeleine SAINT-LAURENT, 100 ans

Le Groupement du Gers de l'Association Nationale des Officiers de Carrière en Retraite a tenu son Assemblée Générale Ordinaire le samedi 20 octobre 2012 au Golf d'Embats à Auch. A cette occasion, un hommage particulier a été rendu à Madame Marie-Madeleine Saint-Laurent, veuve d'un colonel de Gendarmerie et adhérente de l'ANOCR qui a fêté ses 100 ans le 9 août 2012. Ont également été honorés, le Général Hubert Pasquier de Francieu, récemment élevé au rang de Grand Officier de la Légion d'Honneur ainsi que le Général Philippe Beyries qui vient de rejoindre les rangs de l'ANOCR du Gers.

En présence de quelque 35 adhérents dont les Présidents du Lot-et-Garonne, le Lcl Peyrard et Madame et du Tarn-et-Garonne, le Col Evano et Madame ainsi que du Lcl Vaché et Madame du Lot-et-Garonne, le Président, le Lieutenant-Colonel Jean-Claude Baurens après avoir rendu hommage aux morts de l'association en y associant nos soldats morts au champ d'Honneur en Afghanistan, en Guyane et ceux assassinés à Toulouse et Montauban, a présenté les traditionnels rapports financier, d'activités et moral en insistant sur la nécessité de renforcer nos effectifs avec de nouveaux officiers en retraite, nombreux dans le Gers. Après avoir brossé la situation actuelle et future de la Défense confrontée à des sacrifices supplémentaires par la crise que supporte le pays, évoqué la diminution de 30 % des promotions pour les cadres d'active en 2013, les suppressions de personnels de l'armée d'active (bientôt l'armée de terre française pourra être contenue dans le stade de France !), le Président a évoqué les aspects financiers des retraités de plus en plus inquiets face aux mesures gouvernementales pour terminer son rapport en traitant de l'évolution des mutuelles militaires dont les nouvelles mesures posent quelques inquiétudes.

La séance s'est terminée par la présentation du nouveau site Internet de l'association : <http://32.anocr.com>, nouveau moyen d'information pour nos adhérents et les futurs volontaires à nous rejoindre.

Une remise de cadeaux à notre centenaire, à notre nouveau décoré et au nouvel adhérent a précédé un repas succulent au restaurant du Golf d'Embats à Auch dans une ambiance conviviale et de franche camaraderie.



GB H. Pasquier de FRANCLIEU,
Grand Officier de la LH

GROUPEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Le groupement de Loire-Atlantique a tenu son assemblée générale annuelle le 4 octobre 2012 dans un salon du BRIT HOTEL de Nantes La Beaujoire.

A 10h00, après l'appel des présents (28 votants) et le comptage des pouvoirs reçus (41), le président, le Lcl (ER) Clavier, déclare l'assemblée générale ouverte. Lecture de la lettre du président National. A l'ordre du jour : rappel des effectifs, compte rendu des activités, rapport financier et renouvellement du tiers sortant.

En tout début de séance, nous avons observé une minute de silence en mémoire de nos deux disparus ainsi que pour nos 88 camarades morts pour la France en Afghanistan.

Une nouvelle fois, nous ne pouvons constater que, malgré l'arrivée de 4 nouveaux camarades, le nombre d'adhérents est encore à la baisse puisque ceux (ou celles) qui n'ont pas réglé leur cotisation depuis deux ans sont systématiquement radiés. La quasi absence de la communauté militaire, à l'exception des gendarmes et du DMD, ne facilite pas le recrutement de nouveaux membres et les relances régulières auprès des candidats potentiels restent souvent lettres mortes : en guise de défit à cette déflation d'effectif, notre président a fixé à chacun l'objectif de recruter un nouveau membre avant l'AG de 2013. A suivre...

Les comptes présentés par notre trésorière, Mme Julien, étant d'une clarté exemplaire ont été approuvés à l'unanimité ainsi que la reconduction des membres du tiers sortant (le président et la trésorière).

Le bilan des activités de cohésion 2012 et les propositions de celles de 2013 ayant été faites, le Lcl (ER) Clavier a repris la parole pour présenter les actions de solidarité effectuées par le groupement en 2012 et a fait

approuver celles envisagées en 2013. Le 2 octobre le président et la secrétaire ont souhaité un joyeux anniversaire et offert un bouquet de fleurs à notre doyenne Madame Marie Louise Gloanec pour ses 102 ans.

Répondant à une demande de certains de nos adhérents, il a rappelé qu'il tenait à la disposition de tous les textes régissant l'octroi de décoration. Il a également apporté quelques précisions sur les démarches à effectuer pour la recherche des maisons de retraite ou logements foyers ainsi qu'en cas de décès du conjoint.

C'est en présence du commandant du groupement de gendarmerie du département et de l'adjoint au maire délégué aux associations patriotiques, seuls invités à avoir répondu présents, qu'il a présenté son rapport moral à l'occasion duquel il a rappelé la place de l'ANOCR (commission de défense à l'assemblée nationale CSFM, CNR, CFR, Association Solidarité Défense). Enfin le débat a été porté sur nos questionnements concernant les retraites et le format futur de nos armées.

A l'issue des « questions-réponses » nous avons juste fait quelques pas pour rejoindre la salle à manger où nous avons festoyé dans la bonne humeur avant de nous quitter en se promettant d'être nombreux à la galette des rois 2013 prévue le 29 janvier.

GROUPEMENT DE HAUTE-SAVOIE

L'assemblée générale du groupement de la Haute-Savoie s'est déroulée le jeudi 24 mai 2012 au village de vacances « les balcons du lac » à Sèvrier. Il porte bien son nom : nous avons profité du site magnifique avec vue sur le lac et la Tournette, plus haut sommet dominant le lac d'Annecy avec sa majestueuse falaise qui monte jusqu'au « fauteuil ». Une fois de plus, notre vice-président, le Lieutenant-Colonel



Delettre, grand maître dans la prospection des rendez-vous pour nos assemblées, avait fait le bon choix.

La journée s'est déroulée comme prévu : ciel sans nuages, soleil juste chaud, un mot d'accueil du président, le rapport financier et le point des effectifs par notre secrétaire, le Lieutenant Saumabère, le rapport moral et d'activité (très court !) par le président, le colonel Brossollet, suivi d'un débat animé sur les sujets d'actualité : le bulletin, et ses différentes rubriques, les RDP transmises régulièrement par le président en insistant sur certains articles, l'information, le recrutement si difficile, le devoir de mémoire et l'esprit de défense.

Depuis deux ans, le président du groupement passe rapidement sur les rubriques classiques des AG : les CR financier, les effectifs et le rapport d'activités. L'accent est mis sur l'accueil suivi de la minute de silence pour nos soldats morts pour la France en OPEX, et les adhérents qui nous ont quittés dans l'année, et le débat sur les sujets évoqués à l'AG nationale, ce qui oblige les adhérents à participer plus activement qu'aux AG habituelles.

Un repas amical a suivi notre débat, repas auquel se sont joint ces dames qui se promenaient dans le parc et papotaient sûrement plus que nos débatteurs ! Ambiance toujours sympathique et chaleureuse, qui fait oublier pour une journée la solitude quotidienne.

A ce compte rendu très tardif, j'ajouterai un petit topo rapide sur la sortie annuelle de nos trois groupements, Ain, Savoie et Haute-Savoie. Cette année c'est nous qui recevions.

Pour la deuxième fois, j'ai invité et nous avons eu l'honneur et la joie d'accueillir notre président national, le Vice-Amiral Olhagaray, qui m'a semblé très heureux de pouvoir prendre contact avec les adhérents de trois groupements. Nous avons fait, comme en 2002 avec le général Bonavita, le

tour du lac d'Annecy sur « le libellule », superbe bateau avec restaurant où nous nous sommes retrouvés à 85 !

Notre président suivant son habitude est passé de table en table pour donner la bonne parole et prendre contact avec le maximum d'adhérents. Ambiance toujours agréable avec l'aide du beau temps non prévu la veille !

Notre président accompagné par le Colonel Brossollet, a regagné la gare par le chemin des écoliers à travers la vieille ville d'Annecy, avant de regagner Paris dans la soirée. D'après les échos, journée réussie. A refaire !

GROUPEMENT INDRE ET CREUSE

Pour si faible soit-il de par ses effectifs d'une cinquantaine de membres notre Groupement n'en n'est pas moins actif. Je demande aux adhérents de l'Indre et de la Creuse qui ont pu participer aux activités rappelées ci-après autant qu'à ceux qui étaient absents pour causes diverses (santé, âge ou autre) d'inciter les Officiers et leurs conjoints qu'ils connaissent à nous rejoindre ; l'union fait la force, en particulier en ces périodes où le retraité est trop souvent jeté en pâture à la vindicte populaire.

Nous avons omis de faire paraître dans le bulletin le compte-rendu des 3 dernières réunions ; les absents seront à même de savoir qu'au printemps et après un repas au restaurant le Colbert de Châteauroux le 15/12/2011 nous avons pu visiter le 12 avril le Samu à l'hôpital (samu, srnur, évasan par hélicoptère) ainsi que l'Etablissement Français du Sang (l'EFS) présenté par le Docteur Durieux-Roussel (collecte, stockage, plasmosphère) situé tout près de l'Hôpital.

Le 5 juillet changement son vrai nom Johannes Gensfleisch, portant sur l'imprimerie évidemment, de la Poste et des matériels agricoles ; lequel est vraiment important. Déjeuner à la ferme.

Enfin le 11 Octobre visite commentée du Château de Bouges de facture récente (18^e s) mais meublé période fin 19^e s/début 20^e appartenant à l'Etat depuis 1967. Communs et jardins entrevus, pas eu l'occasion de visiter le Parc contenant des espèces botaniques réputées (dommage) de par un temps pluvieux exécrable, mais déjeuner à l'Auberge proche suivi pour un



petit nombre de la découverte de la Collégiale de Levroux (36110) dont la construction remonte au 13^e siècle.

Ceux d'entre vous qui n'ont pu se joindre à nous, à ces dates, pourront ainsi avoir une idée de nos activités. Je pense aussi inciter les camarades, connus ou pas, à venir visiter durant les beaux jours le Bas-Berry; la région en vaut la peine (sans vouloir paraphraser un certain Danton !).

Les prix pratiqués sont des plus modérés, le Groupement participant aux frais; nos cotisations doivent être redistribuées autant que faire se peut; l'ANOCR, reconnue d'utilité publique, n'est pas faite pour thésauriser.

J'avais aussi attiré votre attention sur la journée portes ouvertes pour les 100 ans de la Base Aérienne 702 d'Avord le Dimanche 1^{er} Juillet: divers appareils présentés au sol et en vol comme l'AWCS, le 2000, le Rafale ou l'occupation et le déploiement, avec missiles de protection, de Commandos de l'Air sur un terrain en zone hostile.

Il était enfin possible, le 8 juillet, de vous rendre au Moulin d'Angibault pour participer, comme chaque année, à une journée champêtre; Monsieur Blanchard, ancien de l'Armée de l'Air, étant des nôtres.

Probable distribution annuelle de chocolats, aux personnes seules, si Paris nous aide encore.

Prochaine activité prévue en Janvier à l'occasion de la Galette des Rois avec repas à Villegongis.

GROUPEMENT DE DORDOGNE

La journée de rentrée du 12 septembre

Domme, mercredi 12 septembre 2012, 10h30. Place de la Halle, le général Gaudy, président accueille les premiers arrivants à notre journée de rentrée.

Sous un ciel blafard et un petit air frisquet, les retrouvailles des uns et

des autres au fur et à mesure des arrivées donnent vite une sympathique ambiance de camaraderie. A 11 heures, sous la conduite d'une agréable guide, c'est un groupe de 52 participants qui s'ébranle pour la visite de cette charmante cité du sud de notre département.

Le site où s'inscrit la bastide de Domme est d'une réelle beauté. Le coup d'oeil sur la rivière noire et mystérieuse du haut de la falaise à l'orée nord de Domme, suffit pour vous emplir d'une gratitude impérissable.

Occupé depuis l'époque préhistorique, des traces d'occupations gauloise et romaine ont été mises au jour. Mais c'est surtout la partie du promontoire qui fut très tôt utilisée pour la surveillance de la route de la vallée de la Dordogne et du Quercy d'activité à Prissac (36370) avec son trio de Musées: Gutenberg, de Devant l'invasion des Anglais, Philippe III (Le Hardi) décida en 1280 d'y établir une bastide. Les fortifications qui l'enserrent ont été adaptées aux configurations du terrain. Subissant les guerres de religion et les assauts des Anglais pendant 22 années, Domme, pillée et ravagée, résista et devint prospère grâce à Charles VI qui autorisa foires et marchés et donna privilège de battre monnaie.

Musarder dans les ruelles médiévales de la cité est un régal pour les yeux, ses demeures à la pierre ocrée mise en valeur par un retour bienvenu d'un chaud soleil et du ciel bleu. Passant par une des portes fortifiées notre guide nous mène au travers du dédale des ruelles à admirer les principales curiosités de la bastide (place de la Rode, où le supplice de la roue était infligé, maison du batteur de monnaie...) pour terminer place de la Halle datant du 17^e siècle devant la maison des gouverneurs, siège du syndicat d'initiative.

Les 12 coups de midi sonnant nous nous dirigeons vers le restaurant « Le Jacquou Gourmand » où dans une chaleureuse ambiance nous dégustons



un excellent repas. Le général Gaudy remercie le général Berton pour son aide apportée à l'organisation de cette journée de rentrée, ainsi que les participants (es) ayant répondu favorablement à cette journée de rencontre.

A 14 heures, alors que la moitié du groupe va visiter le musée, l'autre partie se dirige vers la porte des Tours. L'une de ces tours abrita de 1307 à 1318 des chevaliers Templiers incarcérés qui y gravèrent des graffitis. Ceux encore visibles aux yeux du public expriment une grande ferveur dans leur foi. Minutieux détails ou fresque géante, ce témoignage unique en France a été étudié par le chanoine Tonnelier dans les années 1970.

C'est vers 17 heures que nous nous séparons ravis de cette belle journée pleine de richesses culturelles et d'amitié, en souhaitant nous revoir au plus tôt, chacun et chacune regagnant ses pénates.

GROUPEMENT D'ALSACE

LA REUNION PLENIERE ANOCR ALSACE s'est tenue le lundi 15 octobre 2012 au quartier CAMBOURS de l'escadron de gendarmerie 23/7 à Sélestat. Pour aller à l'essentiel, je ne relaterai pas la « liturgie » propre à un tel jour: je n'évoquerai pas les moments liés à celles et ceux qui nous ont quittés, les souhaits de bienvenue et remerciements. Je ne procéderai pas à l'apologie de la situation du Groupement ni de son moment de convivialité ni du brillant exposé réalisé par le capitaine BLANC pour présenter le 152^e RI et son retour d'expérience lors de son OPEX en AFGHANISTAN. Tout cela, nos friands « curieux et adhérents » peuvent le retrouver par le biais d'une simple visite de courtoisie sur notre site ANOCR ALSACE. De quoi a-t-il été question ? **Laissons la parole à notre Président, le vice-amiral OLHAGARAY.** « Heureux et fier » d'être en Alsace, à l'écoute « pour « apaiser » les relations qui se tissent », **il dit « l'essentiel » de notre engagement d'associé.** *L'exercice de toute association passe par « un jeu démocratique basé sur le respect ». Dans cet esprit et selon cette lecture partagée avec beaucoup de ferveur, il est évident :*

I - L'ANOCR a été imaginée pour créer du « lien social ». Quand tout

allait bien pour la Défense, l'ANOCR s'est laissée focaliser sur le soutien à la veuve tout en restant présent à la Défense sur le plan moral. A présent, elle accentue son aide sociale, elle délivre des bourses, elle a une politique d'aide aux jeunes. elle se tourne évidemment vers les « handicapés » ou les « touchés » dans leur corps, dans leur chair et dans leur cœur au combat.

L'ANOCR « se doit » d'être moderne, le creuset de toutes les armées, des officiers de toutes les origines. Beaucoup d'associations d'anciens combattants sont en difficulté et alors ? « être présent, n'est pas un péché » ; le titre ne suffit pas ou plus, les Groupements doivent vivre, veulent vivre avec... mais que d'obstacles ! La baisse du recrutement en nombre est un fait. Il est explicable : difficultés économiques et puis, des associations se créent, il faut se regrouper. Pour durer, **notre perception doit être comprise, acceptée et partagée.** Cela nécessite une démarche en liaison avec les autres associations, avec le ministère de la Défense et le ministère de l'Intérieur pour prendre en compte nos camarades de la gendarmerie.

Aujourd'hui, le Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM) est l'instance interarmées nationale de concertation élective et /ou semi élective des militaires, des personnels civils. **La masse des retraités militaires est non représentée et non défendue...** Il n'existe pas de conseil supérieur pour eux. Nous ne sommes pas exigeants : nous avons rempli notre DEVOIR envers la Nation. Nous ne sommes pas revendicatifs : à nous de répondre. Des interrogations ont été mal comprises ou mal interprétées... nous attendons de la « Reconnaissance ». Il n'en est pas moins vrai : **des questions sont posées, demeurent.** Un exemple : la qualité « retraité militaire » supprimée ? Quid de l'ascenseur social ?

2 - « Etre et devenir des partenaires dans les négociations » ? Oui, il faut récupérer des camarades pour œuvrer ensemble. Des ras le bol ? Trop de commémorations ? **Trop de cérémonies ? Oui,** quand elles font éloigner le vrai souci de la Défense de notre France.

Notre connaissance du milieu, notre « relationnel », notre indépendance

financière sont autant d'atouts qui nous orientent à entrer de plain pied dans le champ politique : **il est temps de procéder à une démarche vers les « personnes politiques » en nous dotant d'outils** dont le journal tiré à environ 12 000 exemplaires et des cellules d'influence. Les effectifs diminuant, les temps deviennent difficiles.

3 - L'ANOCR a la parole libre car financièrement libre. Nous sommes bien positionnés pour demander un changement de « gouvernance ». Il faut bien se rendre compte : nous, ceux de la Défense, ne sommes pas suffisamment défendus donc nous sommes amenés à supporter davantage. Nous ne sommes sujets de personne y compris sur le plan financier. *Chercher à être considéré, permet d'être défendu ; pour cela il faut aller viser « au cœur ».*

Evolution de l'ANOCR en cours au niveau national. Début de cette mandature : quelques personnes, pas ou peu d'influence politique. Depuis, **présence et action**, il a fallu :

1 - **étouffer l'équipe**, passer des conventions comme réalisées avec les cellules d'aides aux blessés terre et mer CABAT et CABAM. A présent : l'ANOCR intervient et prévient ;

2 - **être attractif** : l'adhésion par « embobinage » est terminée ; la moyenne d'âge est élevée. Nous avons à prendre en considération d'autres fondamentaux : seconde carrière pour les officiers, œuvrer avec des associations à recrutement direct (Saint-Cyr, Emia) ;

3 - **être efficace** : permettre l'influence, assurer le nombre, l'ANOCR : là pour défendre ;

4 - **être indépendant.** L'ANOCR l'est, elle ne vit pas de subventions officielles. Soyons plus nombreux, plus modernes, « sortons de la stérilisation des bonnes volontés » ;

5 - **être solidaire et devoir de mémoire** : défendre l'Armée d'active ? **Nous sommes dans notre créneau.**

4 - La concertation de mise est essentielle. N'agissons pas seuls ; faisons alliance, permettons le consensus tout en gardant notre identité, nous réalisons en partenariat avec le Comité d'Entente, représentant plus 1.200.000 adhérents, la COMAC, l'Union Nationale de Coordination des Associations Militaires Comité d'Entente du

Comité d'Action des Anciens Militaires et Marins de Carrière et puis les autres qui ne peuvent toutes être citées comme CNRM, CNR, CFR, etc.

En outre, un administrateur de l'ANOCR se trouve à la Caisse Nationale Militaire Sécurité Sociale Commission des Prestations Supplémentaires donc avec le CPRM (Conseil Permanent des Retraités Militaires), l'UNCAM (l'Union Nationale Caisses Assurance Maladie).

Nous travaillons avec, nous soutenons, nous défendons l'armée d'active, **nous sommes l'ouverture.** D'autres associations se rapprochent : celle des sous-officiers, etc.

Nos luttes : contre la dépendance, contre la maladie ALZHEIMER avec des campagnes auprès de nos adhérents, pour nos veuves avec Mme Jocelyne GIRARDET CHANDOUINEAU.

5 - La vocation des Groupements ? L'état d'esprit est national, les groupements vivent bien la décentralisation. Il est clair : **nous sommes l'armée des militaires retraités de France.** Les Groupements, en étant proches des adhérents, permettent la cohérence.

En ce sens, **les groupements participent à la réflexion sur le plan national et réciproquement.** Par cette démarche, il importe d'agir sur le plan local auprès des différents élus (sénateurs, députés) pour engager les acteurs sur le plan national. La crédibilité, la proximité permettent cette reconnaissance de notre association puisqu'elle permet l'explication et la reconnaissance. Prendre en charge, être des « relais d'opinion » sur le terrain auprès de nos associés et de nos élus se révèle permettre la crédibilité en tout processus qui nous concerne. Cette large concertation offre la possibilité de réguler notre volonté auprès de l'Assemblée, du Sénat ou des instances gouvernementales ; elle permet le siège d'interpeller au niveau de l'exercice pour tous les domaines qui nous concernent. Notre dispositif local, national est efficace.

Nos difficultés ? Oui, le recrutement de personnes compétentes ! Le siège fera de plus en plus appel aux compétences pointues ; à cela, ajoutons, des *présidents de Groupements* qui se fatiguent, se lassent, il faut rendre ces postes attrayants. Et puis ? Oui, la modernisation des outils (informatique) et l'acquisition d'un local pour le Groupement de Paris.

Aide aux groupements en difficulté : certains groupements devraient bénéficier d'un soutien financier ne serait-ce que pour leur permettre de simplement survivre. Au Conseil d'administration, il est proposé d'allouer des aides après la vérification que les réserves financières par adhérent restent raisonnables.

En conclusion. Oui, une grande et belle journée qui est dans cette démarche évidente à suivre pour que **« vive l'ANOCR avec ses groupements dont évidemment celui de l'Alsace ».**

GROUPEMENT DE FRANCHE-COMTÉ

L'assemblée générale 2012 du groupement ANOCR de la Franche-Comté s'est déroulée le vendredi 26 octobre 2012 au cercle de la base de défense de Besançon sous la présidence du Vice-amiral (2s) Olhagaray Président national qui était également accompagné du Commissaire général (2s) Ameilhaud.

Accueillis à partir de 9h30 par un petit café une soixantaine de participants étaient présents dans la salle Jean de Vienne du cercle. Le Commissaire général de division (2s) Guilloz après avoir salué et remercié le Vice-amiral de sa venue en Franche-Comté ouvrit la séance à 9h30 en présentant le programme de la matinée.

S'agissant du rapport d'activité le président fit part de son inquiétude devant la quasi-absence de recrutement de nouveaux membres. Le groupement de Franche-Comté comporte 310 adhérents dont 103 veuves et 207 officiers. La moyenne d'âge se situe autour de 79 ans. Pour illustrer cette situation préoccupante 29 membres du groupement sont décédés depuis la dernière assemblée générale de 2011. En leur mémoire un moment de recueillement a été observé auquel ont été associés nos camarades d'active tombés en opérations extérieures.

L'aide sociale représente un aspect important de l'appartenance à notre association. A partir des propositions faites par le président et les vice-présidents de la Haute-Saône du Jura et du territoire de Belfort sur les cas nécessaires, le groupement a demandé et obtenu 7 secours qui au total ont représenté 5 500 € en 2011. Le président remercie vivement l'ANOCR

et le Vice-amiral de l'aide apportée par l'association à nos membres ce qui justifie pleinement son rôle d'utilité publique.

Le bilan des activités menées par le bureau fait état de très nombreuses participations de ses membres aux diverses manifestations patriotiques de la Région. Il convient notamment de souligner en 2011 la contribution de l'ANOCR à la réalisation et à l'inauguration du monument aux morts d'Extrême-Orient de Vesoul. La cérémonie d'inauguration de ce monument a eu lieu le 17 mars 2012 en présence de nombreux membres de l'ANOCR, les Généraux Kopf, Tonnaire, Omnés, les Colonels Henry et Marsot. Le siège était représenté par le Général Sorret. A cet égard, un éloge appuyé doit être rendu au Capitaine Hauser, dont l'action a été déterminante pour l'aboutissement de ce projet. Le groupement a aussi comme tous les ans attribué des prix aux collégiens du Doubs et du Jura qui ont participé au concours de la Résistance. Une aide financière a également été donnée à l'UNC du Canton d'Ornans pour le rapatriement dans son village natal du soldat Bruchon, orphelin, tué en Algérie.

S'agissant du fonctionnement du groupement, les membres ont été informés de la désignation par le bureau du Lieutenant-colonel Pelletrat de Borde pour succéder au Commandant Vasselle dans les fonctions de trésorier/secrétaire. Le Chef d'escadrons Vasselle a assuré pendant plus de dix ans à bout de bras le fonctionnement du groupement avec efficacité, rigueur et très grand sens de l'humain. Pour lui manifester toute notre gratitude, le président demande à l'assemblée une salve d'applaudissement au Chef d'escadrons Vasselle. Après la présentation des comptes et le quitus au trésorier, le Commissaire général Guilloz présente le rapport moral. Les principaux points de ce rapport concernaient essentiellement la poli-

tique de défense de la France du nouveau gouvernement. La rédaction du nouveau livre blanc et la mise en œuvre d'une nouvelle loi de programmation suscitent des inquiétudes en particulier si le budget de la défense reste toujours considéré comme une variable d'ajustement budgétaire privilégiée. Le président souhaite que la cohérence opérationnelle des Armées soit préservée malgré la crise. Bien évidemment ont également été évoquées les interrogations suscitées par le nouveau dispositif « ARMEO » et l'opposition de tous à la date du 19 mars pour la commémoration de la fin des événements d'Algérie.

La parole est ensuite donnée au Vice-amiral (2s) Olhagaray. Celui-ci après avoir fait part de sa satisfaction d'être présent à cette assemblée générale et d'avoir pu faire connaissance avec le groupement nous présente les buts et les projets en cours pour les mois à venir ainsi que les actions de lobbying qu'il envisage de conduire vers le monde politique au Sénat et à l'Assemblée nationale. Répondant à une question, il informe également les membres présents de son action vis-à-vis du dispositif « ARMEO » proposé par UNEO.

Après une courte pause, permettant l'accueil des autorités, l'occasion est de nouveau donnée au Président national de prendre la parole pour développer les sujets essentiels de notre association dont tout particulièrement celui d'être reconnu comme partenaire dans les négociations portant sur la condition des militaires retraités.

A l'issue de cette assemblée générale les participants se sont retrouvés autour d'un vin d'honneur avec les autorités militaires de la garnison : Le Général de division Foucaud, commandant l'EMF I, le Général Sorriano commandant la 7ème Brigade Blindée et le Colonel Vire commandant la région de gendarmerie. Le Préfet de la Région était représenté par Monsieur Monnin directeur de l'ONAC et Monsieur le Maire de Besançon par Madame Panier correspondante défense de la Ville.

Au cours du repas traditionnel servi par le cercle, les convives eurent l'occasion de faire plus ample connaissance avec l'Amiral Olhagaray qui fit le tour des tables. Les échanges furent fructueux et appréciés. En souvenir de leur passage en Franche-Comté, le Président remit à L'Amiral Olhagaray





De la gauche vers la droite : Mme de Baglion, Gal Fouquet, Gal Bock, Col Portier, Col de Baglion, Gal Elie.

et au Commissaire Général Almeilhaud deux livres cadeaux sur Besançon et notre belle région.

GROUPEMENT DE LA VIENNE

Un centenaire au groupement de la Vienne.

L'année 2012 a été marquée par un heureux anniversaire. Le Colonel Eudes de Baglion de la Dufferie, né le 6 juillet 1912 avait cent ans.

A la campagne, dans sa propriété d'Usson du Poitou au moment de son anniversaire, l'ANOCR et La Saint-Cyrienne, sur les conseils de son épouse, reportaient la célébration au lundi 1er octobre. La petite délégation était composée de quatre officiers, tous membres du Groupement.

Le général (2s) Roland Bock, délégué de la Saint-Cyrienne pour la Vienne, le général (2s) Jean Elie dont le père était de la même promotion que notre héros, Le général (2s) Bernard FOUQUET, président du groupement et le colonel Yves Portier. Après quelques souhaits, quelques rappels de la carrière du colonel, une remise de cadeaux, la petite délégation participa à un vin d'honneur aimablement préparé par Mme de Baglion.

Eudes de Baglion, saint-cyrien de la promotion Maréchal Joffre, 1930-1932, sort de l'Ecole dans les chars. A la création de l'armée de l'air, en 1934, il passe dans les bombardiers. En 1940, il fera trente missions de bombardement au-dessus de l'Allemagne.

Après le 17 juin 1940, quand la guerre est perdue sur le territoire métropolitain, commandant d'escadrille, il passe en Algérie avec son unité au complet.

Par la suite, il est envoyé en Syrie, avec ses avions, mais sera fait prisonnier par

les Britanniques.

De retour en Afrique du Nord, il sera déçu de ne pouvoir participer aux opérations de libération de la France. En effet, il est affecté comme officier de liaison, à Ceylan, auprès du commandant des forces alliées en Asie du Sud-Est, l'amiral Mountbatten. C'est ainsi qu'en 1945, il assiste à la première entrevue du général Leclerc, partant en Extrême-Orient, et l'amiral Mountbatten.

Précédant le général Leclerc en Indochine, il débarque à Saigon, en septembre 1945, avec la division britannique du général Gracey et quelques centaines de Français venant de Ceylan.

Il a raconté ses aventures avec brio lors d'une conférence qu'il a prononcé devant les membres du Groupement de la Vienne le 7 mars 2005.

GROUPEMENT DE LOT-ET-GARONNE

L'assemblée Générale du Groupement 47 s'est tenue le 8 novembre 2012 dans la commune de Saint-Sylvestre-sur-Lot en présence des autorités civiles et militaires.

Après avoir remercié, l'adjoint au Maire pour l'accueil et la mise à disposition gratuite des salles réservées à la réunion et à l'apéritif, le Président salue le LC de Gendarmerie représentant le Commandant du groupement départemental ainsi que le Capitaine représentant le Colonel Commandant le 48^e Régiment des Transmissions et déclare ouverte l'AG 2012.

Le secrétaire, LC Jean VACHÈ et le Trésorier le Docteur Daniel AUGARDE ont montré une situation d'effectifs stable et des finances saines. Le secrétaire a donné quelques précisions sur les contrats UNÉO-ARMEO afin de dissiper les nombreuses interrogations de nos sociétaires.

L'Assemblée à l'unanimité approuve les rapports d'activités et des comptes



et délivre quitus au secrétaire et au trésorier qu'ils soient remerciés pour leurs nombreuses années de dévouement à la cause de l'ANOCR.

Le LC PEYRARD, en tant que président, prend la parole pour son dernier rapport moral, en rappelant que cela fait 23 ans qu'il s'occupe activement du groupement 47 dont 9 ans comme trésorier et 7 comme président.

L'essentiel de son propos portera sur les conditions inacceptables qui sont actuellement faites à nos camarades d'active.

- Le dysfonctionnement du logiciel « Louvois » n'est pas une excuse, surtout quand cela dure aussi longtemps (près d'un an) .
- Le dépyramidage et le gel des avancements à hauteur de 30 %, dont la conséquence sera plus de perspectives d'avancement au grade, plus d'augmentation salariales pour 1/3 des militaires.

Notre but premier « défendre la condition des Officiers en retraite » c'est d'abord nous préoccuper (de le faire savoir) de celle de nos camarades d'active car cela participe à défendre les futures retraites et par là même les nôtres.

Entre les réductions d'effectifs opérées depuis 2008 et qui vont continuer, ajouté à cela les dysfonctionnements cités, il ne faudra pas s'étonner, dans les années à venir, d'être confrontés à une désaffection de vocations pour le métier des Armes.

Suite à ce rapport le LC Jacques PEYRARD annonce qu'il ne renouvelle pas son mandat de président.

L'appel à candidature est demandé par le secrétaire du groupement.

Le LC Jean-Pierre DUPLOUY, ancien officier des Transmissions ayant été adjoint au DMD de Lot-et-Garonne a accepté, il a été élu à l'unanimité des voix.

Après le dépôt d'une gerbe au monument aux Morts, un vin d'honneur

Vie de l'association

offert par la commune clôturait l'AG 2012. Le Président remit la médaille de l'ANOCR à l'adjoint au Maire après l'avoir remercié de l'accueil chaleureux fait aux officiers en retraite à leurs épouses et leurs veuves.

Un repas convivial et de bonne tenue fut servi au restaurant du village à la cinquantaine de sociétaires présents.

GROUPEMENT PARIS - ILE-DE-FRANCE

La 1^{re} AG du groupement Paris - Ile-de-France de l'ANOCR s'est tenue le 22 novembre 2012 à la maison des associations du 7^{ème} arrondissement. Elle a rassemblé 35 personnes environ.

Cette toute première assemblée avait pour principal objectif de se retrouver entre Parisiens et Franciliens et analyser ensemble quelles pouvaient être nos actions dans le droit fil des objectifs de notre association.

Le vice-amiral Olhagaray, président national, mais aussi président du groupement Paris - Ile-de-France a d'abord rappelé la nécessité de disposer à Paris d'un groupement dynamique :

- besoin de se faire connaître dans la capitale où se trouvent les centres de décisions,
- être présent, si possible, dans des activités à caractère social, culturel, ou devoir de mémoire,
- créer un vivier de membres, important en qualité comme en quantité, et prêt à s'engager ponctuellement ou dans la durée.

Il a ensuite rappelé le rôle général de l'ANOCR et fait un bilan des actions en cours ou prévues au niveau national :

- être reconnu par les autorités comme un partenaire légitime dans les prises de décisions concernant les anciens militaires et les Armées ; nécessité d'instaurer une nouvelle gouvernance,
- renforcement du « staff » du siège en vue d'une meilleure efficacité.

Le contre-amiral Bonneville, secrétaire actuel du groupement Paris - Ile-de-France, a ensuite présenté les résultats du questionnaire qui a été envoyé aux adhérents en avril 2012.

Sur 730 questionnaires envoyés, 379 réponses ont été reçues, soit 52 %.

Certains adhérents se sont déclarés favorables à une participation au futur bureau exécutif (pour être secrétaire

ou trésorier) ou aux diverses commissions proposées, à savoir : aide sociale, devoir de mémoire, relations extérieures, conférences vie culturelle et info-communication. Ils seront contactés pour confirmer et approfondir leur volontariat.

La situation des effectifs a ensuite été exposée : le groupement compte 721 adhérents et leur répartition géographique a été présentée.

Le président a conclu cette assemblée générale en renouvelant son appel aux bonnes volontés pour animer ce

nouveau groupement en insistant sur la liberté du degré d'implication laissée aux volontaires qui hésiteraient à s'engager plus avant : la participation aux activités de l'ANOCR est bénévole, elle doit rester librement acceptée au regard de nos autres activités et représenter un domaine dans lequel chacun y trouve une part d'épanouissement.

Il a enfin répondu aux quelques questions posées par des participants avant de lever la séance en souhaitant « Bon vent » au groupement Paris - Ile-de-France.

Effectifs Paris - Ile-de-France

Officiers		Total Officiers	Total Orphel.	Total veuves	Total
M	Mme				
131	13	144		77	221
80	6	86	1	40	127
65	2	67		26	93
69	2	71	1	66	138
10	1	11		8	19
53	1	54		34	88
22	3	25		10	35
430	28	458	2	260	721

GROUPEMENT DE VENDÉE

L'année 2012 s'achève au groupement ANOCR 85

En se retournant sur cette année écoulée nous notons :

Le 15 mars 2012 – Réunion de démarrage au Centre militaire de formation professionnelle de Fontenay le comte. Il s'agissait de rencontrer nos camarades officiers d'active et de leur présenter notre association. Chaleureux accueil du chef de corps : le colonel CHALMIN. Nous lui avons présenté le groupement, ses effectifs et son action. En réponse, il nous a donné une information complète sur

son unité, les nouvelles structures et la formation professionnelle de nos camarades qui quittent l'armée et prépare leur reconversion.

Le 10 mai 2012 – C'était notre assemblée générale, rehaussée par la présence de notre Président national : le Vice-amiral M. OLHAGARAY. Ce fût une séance très animée avec la présence des représentants du département : un député membre de



la commission de la défense nationale, une vice-présidente du Conseil général, le Directeur de l'ONAC, le Commandant du groupement de Gendarmerie, l'Officier adjoint du DMD. (Photo 2/b) Ce parterre d'autorité a plu à notre président qui souhaite toujours être mieux entendu par les instances nationales. C'était là, l'occasion de nous dire, et de leur faire entendre que nous ne sommes pas des syndicalistes mais que nous avons néanmoins des doléances à présenter. L'association souhaite être considérée et être partenaire dans les négociations pour défendre nos intérêts matériels et moraux. Elle accepte les sacrifices et les exigences de notre société mais, tout en étant traitée à égalité avec les

autres citoyens. Il rappelle l'attention que chacun doit porter à nos adhérents et aussi principalement aux veuves de camarades disparus.

Peu de temps après, en juin, le groupement organisait un repas pour les quelques veuves qui n'avaient pas eu l'occasion de nous rejoindre lors des AG du groupement.

En Octobre 2012 était organisée la journée de sortie conviviale traditionnelle avec une conférence initiée par un adhérent sur l'installation des Templiers en Vendée et datant de cette époque, une visite d'église parfaitement restaurée.

Pour finir l'année et, sensibiliser les camarades conducteurs d'automobiles, un rappel de la conduite et de la

sécurité en déplacement sur la route était organisé début décembre par un de nos membres : Directeur départementale de la Prévention Routière. Séance très profitable, avec exercices sur simulateur de conduite, examen des nouveaux panneaux de signalisation, et test de code. Session suivie avec beaucoup d'intérêt par une douzaine d'adhérentes et adhérents, très heureux de se recycler.

En 2012, quelques amis nous ont quittés (Cne CHIARI, Cne LEGRAIN, Mme RAIFFAUD épouse du général, Mme DAMOUR épouse du Colonel) et d'autres nous ont rejoints (Col FERRE, Cne BELLOUIN, Cne GIUDICI).

Dans l'attente des prochaines rencontres de 2013.

Nécrologie

75. Paris. M^{me} Marie-Emilie **Olhagaray**, mère du président national, le 26 octobre 2012. Commandant Pierre **Bidaut**, le 15 octobre 2012. Commissaire Général de Brig. aérienne Pierre **Lambert**, le 29 mars 2012. Capitaine de Corvette Henri **Patard**, le 26 octobre 2012. Capitaine Paule **Lucas**, le 20 mars 2012. M^{me} Gabrielle **Nicolas**, veuve du Méd. Général, le 28 juin 2012. Général de Div. Bertrand **De Caumia-Baillenx**, le 10 juillet 2012. Ing. En chef Norbert **Lemonnier**, le 10 juin 2012.

11. Aude. Lieutenant-Colonel Henri **Ausseres**, le 19 août 2012.

13. (04.05.20.84) Groupement interdépartemental de Marseille. M^{me} Geneviève **De Bellemaniere**, veuve du Commandant, le 12 septembre 2012. M^{me} **Fabre dit Garrus**, veuve du Général de C.A, le 4 juillet 2012. M^{me} Madeleine **Calgagno**,

mère du Colonel, le 08 septembre 2012. M^{me} **Bignet**, épouse du Capitaine, le 31 août 2012. Colonel Jean **Sarrail**, le 7 juillet 2012. Capitaine Albert **Le Puil**, en octobre 2012. Lieutenant-colonel Henri **Bernat**, le 27 juin 2012. M^{me} Régine **Reynette**, veuve du commandant, le 20 octobre 2012.

18.45. Cher-Loiret. Capitaine Yves **Zemmour**, le 22 septembre 2012. Lieutenant-colonel Jammes **Descaves**, en septembre 2012. M^{me} Violette **Zamparutti**, veuve du commandant, le 25 octobre 2012. Lieutenant-colonel André **Wursthorn**, le 11 novembre 2012.

21. Côte d'Or. M^{me} Andrée **Roustant**, veuve du commandant, en 2012.

22. Côtes d'Armor. Colonel André **Delarc**, le 4 octobre 2012.

24. Dordogne. Commandant Paul **Clergerie**, le 21 septembre

2012. Chef d'Escadrons Jean-Marie **Hardel**, le 10 septembre 2012. Colonel Claude **Rabot**, le 9 novembre 2012. M^{me} **Delemotte**, épouse du Général, le 08 novembre 2012.

25. Franche-Comté. Capitaine Pierre **Fiquemont**, le 26 octobre 2012. M^{me} Simone **Croissant**, veuve du Lieutenant-Colonel, le 23 novembre 2012.

29. Finistère. Sous-lieutenant Gérard **Bercovitz**, le 28 septembre 2012. Colonel Philippe **Argenton**, le 18 octobre 2012. Médecin en chef Michel **David**, en août 2012. M^{me} Raymonde **Stervinou**, veuve du Général, le 18 septembre 2012. Lieutenant-colonel Jean-Pierre **Roue**, 18 novembre 2012.

31. (09.81) Ariège-hte Garonne Tarn. Colonel Marcel **Michaud**, le 04 octobre 2012. M^{me} Charlotte **Bertrand**, le 17 août 2012. Colonel Jacques **Ladas**, le 21 juin 2012. Commandant Guy **Nguyen**

Thanh Dieu, le 14 mars 2012.
Commandant Bernard **Dumolard**,
30 août 2012.

33. Gironde. Capitaine Jean
Vandresluis, le 24 out 2012.

34. Hérault. Colonel Paul **Baisle**,
le 17 juin 2012. M^{me} Suzanne
Dufrenne, veuve du colonel,
président ANOCR 34 de 1974 à
1983, le 18 août 2012. M^{me} Anne-
Marie **Soligot**, épouse du
pharmacien –chimiste en chef , le
30 août 2012. Colonel Marcel **Mir**,
le 20 septembre 2012. Lieutenant
Colonel Raymond **Jolibois**, le
25 octobre 2012. M^{me} Geneviève
Chadal, veuve du général de corps
d'armée, le 3 novembre 2012.
M^{me} Geneviève **Navarranne**,
veuve du Méd. Colonel, le
8 septembre 2012.

38.Isère. M^{me} Monique **Rmain**,
en septembre.

35. Ille et Vilaine.
M^{me} **Grossetete**, veuve du
médecin-général, le 1er octobre
2011. Général Bernard **de la**
Morinière, le 22 septembre 2012.
M^{me} Renée **Padovani**, veuve du
Lieutenant-colonel, en avril 2012.
M^{me} Yvonne **Cron**, veuve du
lieutenant –colonel, le 7 novembre
2012. Commandant Bernard **de**
Geyer d'Oeth, en novembre
2012. Mr Hervé **De la Buharaye**,
fils du capitaine, en novembre 2012.

44. Loire Atlantique . Général
Albert **Clémenceau**, le 16
novembre 2012. Colonel René
Bertaud, le 17 novembre 2012.

49. Maine et Loire. Chef
d'Escadron Lucien **Lacroix**, en
février 2012. Chef d'escadron

André **Boyer**, le 20 octobre
2012. Général de Brigade Georges
Delclevé, le 21 octobre 2012. M^{me}
Annick **Jeudy**, veuve du lieutenant
colonel, le 20 octobre 2012.

56. Morbihan. Colonel Roger
Morgan, le 2 septembre 2012.
Médecin en chef des services
Joseph **Bizien**, le 23 octobre 2012.

57. Moselle. Colonel André
Billet, le 05 octobre 2012. 23 juin
2012. Capitaine Claude **Noir**, en
septembre 2012. Général François
Cardeilhac, le 29 octobre
2012. Capitaine André **Ser**, le
5 novembre 2012. Lieutenant Frédy
Sanglier, le 7 décembre 2012

59. Nord. Lieutenant Colonel
Joseph **Debruyne**, le 10 novembre
2012. Capitaine Jacques
Petitdemange, le 23 novembre
2012. Commandant Raymond
Bodoux, le 05 décembre 2012.
M^{me} Marcelle **Fregosi**, veuve du
Commandant, le 12 octobre 2012.

65. Hautes-Pyrénées. Chef
d'escadrons Jean Baptiste
Cieslarczyk, le 04 juillet 2012.
M^{me} Yvonne **Isaac**, fin août 2012.
Général Claude **Delcourt**, le
12 septembre 2012.

66. Pyrénées Orientales. Chef
de Bataillon Pierre **Vige**, le 05
octobre 2012. Colonel André
Chanel, le 13 novembre 2012.
Lieutenant-colonel Robert **David**,
le 29 avril 2012.

**69. (07.26.42). Rhône-Ardèche-
Drôme-Loire.** Colonel Gabriel
Demeure, le 15 décembre 2011.
Commandant Jean **Ducote**, le
1^{er} mars 2012. Général André
Roy, le 24 mars 2012. M^{me} Simone
de Dianous de la Perrotine,

veuve de l'ingénieur général, le
16 avril 2012. Colonel Jean-Philippe
Maudier, le 19 mai 2012. Général
Jean-Luc **Iacconi**, le 7 juillet
2012. M^{me} Eliane **Jullian**, veuve
du capitaine, le 29 septembre
2012. M^{me} Paula **Thery**, épouse
du Commandant, le 4 août 2012.
Capitaine Christian **Piozin**, le
3 octobre 2012. Colonel Robert
Bucher, le 20 novembre 2012.
M^{me} Armande **Colotte**, veuve du
Capitaine, le 21 octobre 2012.
Commissaire Général **Wuilleme**,
le 5 février 2012.

71. Saône et Loire. Commissaire
Colonel Claude **Martin**, le
10 novembre 2012.

73.Savoie. Capitaine Rodolphe
Benon, en juin 2012.

74. Haute Savoie. Lieutenant
Jean **Lovato**, le 04 octobre 2012.

79.Deux-Sèvres. Lieutenant-
colonel Maurice **Vinck**, le
27 septembre 2012..

83 Var . M^{me} Geneviève **Ressot**,
.veuve du Capitaine, le 9 octobre
2012.

86. Vienne. M^{me} Jacqueline
Pierre, veuve du Lieutenant-
colonel, le 20 octobre 2012.
Capitaine Gilbert **Servella**, le
14 octobre 2012. Commandant
Joseph **Kermarec**, en mai 2012.
M^{me} Suzanne **Hubert Boillin**,
le 1^{er} novembre 2012. Colonel
Jacques **Loirat**, le 5 octobre 2012.

89. Yonne/Aude. Chef de
Bataillon Emile **Cornemillot**, le
8 février 2012. Colonel Michel
Mayre, le 23 mai 2012. M^{me} Gisèle
Coët, veuve du Colonel, le 29 mai
2012.



Dans la 1^{re} quinzaine d'octobre, un courrier de la mutuelle UNÉO peu compréhensible, et qui paraissait lourd de conséquences, a suscité une vive inquiétude parmi les adhérents de l'ANOCR. Ce courrier imposait de remplir un questionnaire avant le 20 octobre¹ relatif à un contrat MUTEX/ARMÉO garantissant le « Maintien d'autonomie et la dépendance », avec une cotisation nettement plus élevée que pour la garantie « Décès/Obsèques » en cours, laquelle serait abrogée au 1^{er} janvier 2013. Certains adhérents ont exprimé la crainte qu'un refus de leur part d'adhérer à ce contrat présenté comme obligatoire n'entraîne leur radiation de l'UNÉO.



UNÉO étant la mutuelle officiellement référencée par le ministère, l'ANOCR a saisi le 11 octobre notre ministre des problèmes soulevés par ce courrier. Dès le 16 octobre, le président de l'UNÉO nous a adressé une lettre apportant les éclaircissements indispensables. Le contrat MUTEX/ARMÉO n'est pas obligatoire, les mutualistes qui ne souhaitent pas adhérer restent couverts par la garantie « Décès/Obsèques » et ne seront en aucun cas radiés de la mutuelle. Enfin le délai du 20 octobre n'est pas impératif, les réponses au questionnaire étant souhaitées avant le 8 novembre, et au plus tard avant la fin du mois de décembre.

En conséquence, nous avons informé nos présidents de groupements le 19 octobre par une mise au point dont le texte a été mis sur le site Internet de l'ANOCR, ainsi que celui de la lettre au ministre². Par ailleurs, UNÉO a ensuite adressé de nouveaux questionnaires à ses adhérents accompagnés d'un courrier donnant les précisions nécessaires.

Il est regrettable que le manque de transparence de la communication initiale de l'UNÉO ait créé un tel trouble, non seulement à l'ANOCR, mais aussi au sein d'autres organismes comme notamment la Confédération Nationale des Retraités Militaires (C.N.R.M.) ou l'ESSOR de la gendarmerie.

¹ Tous les adhérents d'UNÉO ne l'avaient d'ailleurs pas reçu à cette date.

² Le Cabinet a répondu le 30 octobre que le ministre avait prescrit un examen attentif de la correspondance de l'ANOCR.

BULLETIN D'ADHÉSION ET D'ABONNEMENT

Je soussigné(e)

Nom : _____

Prénom : _____

Grade (ou celui du conjoint) : _____

Décorations : _____

Ancien combattant

OUI

NON (1)

Armée, Arme ou Service : _____

Date de naissance : _____

Situation de famille : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

☐ déclare adhérer à l'ANOCR pour le soutien moral et matériel de l'état des officiers ;

☐ déclare m'abonner au bulletin trimestriel ;

☐ a connu l'existence de l'ANOCR par...

Signature et date :

(1) Entourer la réponse

TARIFS DES COTISATIONS ET ABONNEMENTS VOTÉS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2012 (1)

Grade (ou grade équivalent dans les autres armées, armes et services)	OFFICIERS			CONJOINTS SURVIVANTS		
	Cotis.	Abon.	Total	Cotis.	Abon.	Total
Officier subalterne	13	10	23	6,50	5,00	11,50
Commandant	16	10	26	8,00	5,00	13,00
Lieutenant-colonel	18	10	28	9,00	5,00	14,00
Colonel	21	10	31	10,50	5,00	15,50
Général	27	10	37	13,50	5,00	18,50

(1) Applicables du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013

Ci-joint le règlement :

☐ Cotisation

☐ Cotisation et abonnement

FURTADO *Villa*

Idéalement située à Nice sur la Promenade des Anglais, la Villa Furtado vous accueille dans un lieu d'exception où se mêlent charme et raffinement.



VILLA DES OFFICIERS FURTADO HEINE

121, rue de France
06 000 Nice

Allô resa

04 93 37 51 00 *

* Accueil téléphonique
du lundi au jeudi de
8h à 12h et de 14h à 18h
& du vendredi au dimanche
de 8h à 12h.

à partir de
44€¹⁰/nuit



La «Villa des Officiers» est réservée aux officiers actifs ou retraités, élèves officiers et personnels de catégorie A du ministère de la Défense.

Plus de détails sur www.villa-officiers-nice.fr

Toutes les
festivités
de Nice aux
premières
loges !

CARNIVAL
de Nice 15 février
au 6 mars 2013

80^e Fête du
CITRON 16 février
au 10 mars
2013
à Menton

